

Débat public  
**Projet de terminal méthanier au Verdon**

Bordeaux, le 9 octobre 2007

**Audition publique**

**La politique énergétique et le marché du gaz**

---

***Participants :***

***CPDP :***

*M. Louis-Julien Sourd, Président ;*

*Mme Corinne Biès ;*

*Mme Claudia Courtois ;*

*M. Patrick Loulière ;*

*M. Gustave Defrance*

***MAÎTRE D'OUVRAGE 4Gas :***

*M. Henk Jonkman, Directeur Général France ;*

*M. Gerard Nijboer, Directeur HQSE ;*

*M. Patrick Postema, Directeur ENERGY VIEW*

## Introduction

---

### **M. Louis-Julien Sourd – Président de la CPDP**

Nous avons essayé jusqu'à présent de respecter des durées de soirée de 3 heures à 3 heures et demie, nous allons essayer de continuer sur ce rythme.

Merci à ceux qui ont fait l'effort de venir, parfois de loin puisque j'ai retrouvé des Royannais, des Verdonnais et des Soulaquais. Je les félicite pour leur assiduité ; nous étions encore ensemble hier soir à minuit.

Nous sommes à la cinquième séance, sur dix. C'est donc la mi-temps où le coach reprend ses troupes et où l'on fait le point de l'avancement du match. Trois mois et demi, c'est long. C'est un débat qui, pour certains, est un peu court, mais en réalité, c'est un temps de dialogue, un temps d'information. Le défi est d'arriver au bout de trois mois et demi à vous faire partager un certain nombre d'informations, à vous apporter des connaissances et des caractéristiques sur un projet qui n'est pas encore tout à fait défini.

Je vais vous présenter les personnes qui m'entourent à la tribune. Autour de moi, les membres de la Commission Particulière du Débat Public que j'anime :

- Madame Biès, Consultante en environnement et développement durable ;
- Monsieur Loulière, cadre retraité des travaux publics ;
- Madame Courtois, journaliste indépendante ;
- Monsieur Defrance, ingénieur général honoraire des Mines.

Monsieur Defrance est le coordonnateur des trois débats publics : Dunkerque, le Havre, le Verdon.

Les représentants de 4Gas :

- Monsieur Jonkman, Directeur Général France ;
- Monsieur Postema, Directeur d'un cabinet d'études ENERGY VIEW ;
- Monsieur Nijboer, Directeur HQSE.

Les experts :

- Madame Tordjman, Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières au Ministère à Paris.

Je la remercie vivement d'être venue à Bordeaux. Elle est courageuse, elle participe aux trois débats publics et elle était hier soir à Dunkerque. Merci Madame.

- Monsieur Tonanny, Société du Gaz de Bordeaux.

Nous sommes ici parce que la Commission Nationale du Débat Public a estimé, le 4 avril, qu'il y avait lieu d'organiser un débat public. Elle a pris la décision de mettre

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public en place une Commission Particulière, ici, pour le projet du Verdon, au Havre pour le projet d'Antifer, et à Dunkerque.

Elle a fixé, le 25 juillet, le calendrier : ouverture le 1<sup>er</sup> septembre, fermeture le 14 décembre.

➤ Quel est ce calendrier ?

Le 14 décembre, les débats seront terminés. Deux mois après, nous devons rendre un compte-rendu à la Commission Nationale qui dressera le bilan, le rendra public, sous format papier et électronique.

Trois mois après, l'industriel devra prendre une décision motivée : il fait, il ne fait pas, il modifie.

➤ Ce débat public a pour finalité de discuter sur l'opportunité du projet, d'examiner des variantes et de débattre de tous les aspects, économiques, sociaux, environnementaux, etc.

Notre Commission a été nommée sur des critères de neutralité absolue, quels que soient notre métier, notre expérience et notre vécu. Nous devons être transparents. Tout ce qui se dit est enregistré, retranscrit et publié sur notre site Internet. Ceci dès lors que l'on connaît vos coordonnées, car évidemment, si on ne vous connaît pas, on ne peut pas retranscrire votre point de vue.

Nous ne travaillons pas sur un sondage, nous travaillons sur des arguments. Notre objectif dans le compte-rendu est de trouver ce qui inquiète, ce qui rassure et ce qui intéresse le public. C'est donc dans ce sens que le compte-rendu et le bilan doivent être préparés.

Enfin, notre objectif est de donner la parole à tout le monde, élus, associations, syndicats, chambres consulaires, étudiants, etc. Tout le monde peut s'exprimer.

Notre objectif est d'organiser un débat. Nous nous y sommes pris dès le mois de juin, juillet. Cela explique quelques erreurs sur les locaux. Nous ne pourrions pas organiser de réunion à Lesparre, nous reviendrons à Soulac, car c'est là que se trouve la salle la plus importante de la pointe du Médoc.

Notre objectif est donc d'organiser un débat le plus confortablement possible, en toute sécurité. Nous devons ensuite animer ce débat, c'est-à-dire faire en sorte que tout le monde s'exprime, que les médias aient l'information, que les groupements, les écoles, les structures de toute nature puissent avoir les documents - nous avons refait un tirage du document, car tout était épuisé - que nous fassions à la fin un compte-rendu clair, impartial, sans émettre d'avis, mais en faisant le point.

➤ Vous avez été informés, mais il y a encore du travail, car certaines personnes n'ont pas encore reçu le dossier. Nous avons diffusé la synthèse à plus de 60 000 exemplaires. Il y a le Journal de Débat, le site Internet qui reçoit des milliers de visites. Nous faisons un maximum d'efforts pour être à votre disposition et que personne ne puisse dire : « j'ignorais que ». Certaines personnes nous disent « comment se fait-il que je n'aie pas reçu les documents bien que j'habite dans le Médoc ou sur la côte de Charente Maritime ? ».

Vous pouvez bien sûr vous exprimer au cours de soirées comme celles-ci, par écrit au siège de notre Commission, par courriel.

J'insiste sur les Cahiers d'Acteur. Vous êtes nombreux à avoir une opinion, à deux, à trois, à dix, à cinquante, associatifs, syndicats, groupements de toute nature. Exprimez-vous ! Rédigez des documents. Nous rendrons officielles ces contributions écrites.

➤ Je passe rapidement sur le calendrier en soulignant que nous tiendrons la prochaine réunion à Soulac, la semaine prochaine, et nous parlerons des hypothèses d'acheminement du gaz sur le grand réseau que l'on appelle ici l'artère de Guyenne. Un exposé intéressant et riche sera fait.

➤ Les questions / réponses fonctionnent. C'est très lourd. Nous avons dépassé les 1 000 questions, nous sommes plutôt à 1 200, il y en a déjà eu 200 hier soir. Vous voyez donc que cela prend une certaine ampleur.

Le système est en principe parfait. Nous recevons toutes les questions, nous les transmettons, soit à l'industriel, soit aux services compétents, de la DRIRE, de la DIREN, du Port Autonome de Bordeaux, etc. Nous nous sommes engagés moralement – ce qui était peut-être un peu osé – à renvoyer les réponses sous quinze jours. Quand il y a 200 questions, c'est facile ; quand il y en a 1200, c'est beaucoup plus difficile. Nous faisons tous beaucoup d'efforts pour accélérer le retour.

Nous sommes donc à 1200 questions. La grande majorité s'adresse à 4Gas, environ 20 % s'adresse à nous, le reste à des acteurs divers. Il y a également des questions hors débat pour lesquelles nous n'avons pas de réponse possible.

➤ Ce soir, c'est une audition publique, c'est-à-dire que nous consacrons une soirée à débattre de la politique de la France en matière d'énergie, les besoins énergétique de la France, les choix qui ont été faits, les lois et les textes qui s'appliquent et ce qui se passe dans notre région. Nous descendrons au niveau de la Gironde.

Nous avons donc demandé à des spécialistes de ces sujets, à des responsables de l'Etat ou de la société du Gaz de Bordeaux de nous dire ce qui se passe en France. Les trois Présidents de Commission Particulière ont été reçus à la Direction Générale de l'Energie et Madame Tordjman a accepté de venir présenter la situation française.

Après son exposé, nous traiterons les questions, que nous avons reçues d'Internet et qui n'ont pas encore eu de réponse, puis de la salle.

Gaz de Bordeaux s'exprimera ensuite. Qui sont-ils ? Qui sont leurs clients ? Jusqu'où vont-ils ? Est-ce qu'ils vont à Pauillac, à Libourne ou ailleurs ?

4Gas expliquera ensuite comment son projet de terminal méthanier se situe dans une politique française, 4Gas qui est une société internationale déjà présente dans plusieurs pays d'Europe. Il nous dira pourquoi il veut faire un terminal au Verdon et comment cela se situe dans un marché français qui a besoin d'énergie comme la plupart des pays.

Merci de votre attention.

## **M. Gustave Defrance – membre de la CPDP**

Il convient peut-être de donner l'ambition de cette soirée. Il s'agit de permettre à chacun d'entre vous d'avoir tous les éléments pour pouvoir répondre à la question :

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
comment le projet du terminal méthanier du Verdon s'insère-t-il dans la politique française et la politique européenne ?

Pour ce faire, il est apparu intéressant aux trois présidents des trois Commissions Particulières, celle du Verdon, celle de Dunkerque et celle d'Antifer, d'avoir une personne susceptible d'apporter une vision de ce qu'est la politique de l'Etat aujourd'hui.

La Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières dépend aujourd'hui du MEDAD, du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable. Son responsable est Monsieur Pierre-Franck Chevet. Il a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement et de contribuer avec d'autres à son élaboration.

Lorsqu'on parle d'énergie, on peut être tenté de refaire un débat complet sur la politique de l'énergie en France. Il faut rappeler, en constatant que cela a été largement oublié, qu'un débat sur l'énergie a eu lieu en 2003-2004 avec des rencontres régionales, un débat à l'Assemblée Nationale et au Sénat, la publication d'un Livre Blanc sur l'énergie, et qu'un document fort bien fait a été diffusé à trois millions d'exemplaires. Mais aujourd'hui, il faut constater que tout cela a été un peu oublié. Ce qui est certain, c'est que la loi de 2005 sur l'énergie, votée par le Parlement, est le résultat très direct de ce débat sur l'énergie.

Madame Tordjman va nous donner, en une demi-heure, les éléments majeurs de cette politique en situant bien les aspects européens. Nous vous donnerons ensuite la parole afin que vous puissiez faire compléter, dire éventuellement votre désaccord avec ce que vous avez entendu. Ce sera l'occasion de parler des éléments globaux d'énergie en n'oubliant jamais que nous sommes là sur un projet de terminal méthanier pour le Verdon.

Auparavant, nous allons vous donner la parole.

### **M. Vincent Jarnage – Le Verdon**

Dans un premier temps, je m'excuse d'interrompre le début de votre exposé, mais je m'étonne, car j'ai suivi tous les débats publics et lors de chaque réunion, il y avait un petit moment où l'on pouvait réagir par rapport à l'organisation. Or, il me semble qu'il était assez intéressant de regarder les problèmes d'organisation, notamment du fait qu'au cours de la journée, un lieu a encore été changé.

Je suis habitant du Verdon, je suis parti à 17 heures de mon domicile, je suis arrivé ici à 18h30, 19 heures. Je constate que la salle est relativement vide. J'étais hier soir à Royan, nous étions près de 2000.

Vous dites en préambule que l'important n'est pas le nombre des participants, mais la confrontation des idées. Comment confronter des idées s'il y a peu de participants ?

Nous sommes relativement peu nombreux ce soir, pourtant, vous avez constaté hier soir et les soirs précédents, que le débat était fortement mobilisateur. Seulement, c'est évident : qui peut venir ce soir ? Je vous pose la question. Je suis enseignant et mon travail me permet de terminer à 16h30. Je suis rentré chez moi, j'ai bu un café et j'ai sauté dans ma voiture. Qui peut faire cela ? Est-ce que tout le monde peut faire cela ? Est-ce qu'on a la possibilité d'organiser un débat public serein qui permet d'échanger des idées ? Je n'en suis pas sûr.

Autre point – je ne souhaite pas que cela se passe comme hier soir à Royan avec des interruptions systématiques – le nœud du problème est certainement la politique énergétique, mais je poursuis sur ces problèmes d'organisation. On change de lieu. Je suis ce débat, je suis quotidiennement sur Internet. Je suis là ce soir, j'étais là hier soir, et, parce que je suis présent ce soir, je vais être au courant du changement de lieu. Mais ce n'est certainement pas le cas de tout le monde. De nombreuses personnes ne vont pas pouvoir se rendre à Soulac du fait qu'elles n'auront pas été informées. Il ne faut pas croire non plus que tout le monde écoute systématiquement la radio ou lit *Sud Ouest*.

S'il doit y avoir un changement de salle systématique, je ne vois pas comment les choses peuvent bien se dérouler. D'où ma question : est-ce qu'il y aura à nouveau des changements de salle ou de date ?

Enfin, vous citez le nombre de questions. Vous vous excusez en disant qu'il est difficile de répondre, qu'il est évident que lorsqu'il y a 1 200 questions, cela est difficile. Mais il n'y a pas toujours eu 1 200 questions. Elles se sont accumulées. Vous le dites vous-même, le débat a été lancé au 1<sup>er</sup> septembre. Vous présentez le nombre de questions, vous ne présentez pas le nombre de réponses. Je serais curieux de connaître le nombre de réponses.

Merci.

### **Mme Claudia Courtois – membre de la CPDP**

Vous êtes effectivement moins nombreux qu'hier, mais si vous êtes là, c'est pour que l'on ait cette confrontation d'idées et je pense que nous l'aurons, dans le sens où nous vous donnerons la parole après les auditions des différents intervenants. Il y avait hier 1 500 places, mais 1700 personnes. Je pense que tout le monde n'a malheureusement pas pu s'exprimer. Nous avons récupéré les questions écrites auxquelles nous répondrons. Je souhaite donc que nous ayons une confrontation des idées ce soir.

Concernant la sérénité du débat, là aussi, le débat sera peut-être plus serein qu'il ne l'a été hier. Je ne dis pas qu'il sera plus intéressant ou moins intéressant, mais qu'il sera plus serein. Nous le souhaitons, c'est une volonté de la CPDP.

Concernant les changements de lieu, effectivement, nous avons changé de salle afin d'être réactifs par rapport à la demande de la population et par rapport à la faute qui a été commise la semaine dernière d'avoir une salle de 250 places alors que 1 500 à 2 000 personnes sont venues. Pour être sûr de ne laisser personne sur le pas de la porte, nous nous sommes dit que nous allions réserver la plus grande salle possible. Cela vous donne peut-être l'impression que nous ne sommes pas organisés, mais comme nous l'avions dit au lancement du débat public, il faut que nous essayions de nous adapter au maximum. C'est aussi pourquoi, par rapport aux Royannais, une seule réunion était prévue et nous en avons rajouté une seconde.

Nous ne sommes pas des professionnels du débat public. C'est la première fois qu'un débat public sur ce type de sujet, qui concerne ce territoire, par rapport à un projet privé, se présente. Nous essayons de faire le maximum pour que vous puissiez vous exprimer, pour vous donner les meilleurs moyens, sachant que nous aussi, nous apprenons en marchant.

Concernant les informations sur les changements de salle, vous parliez notamment de la réunion du 18 octobre qui ne se déroulera pas à Lesparre, mais à Soulac. C'est une question de capacité de salle, pas une histoire de manipulation, de vouloir éviter que

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
les salles soient moins nombreuses. Je reviendrai sur la question « pourquoi Bordeaux et pas Le Verdon ? ». Il s'agissait avant tout de faire en sorte qu'un maximum de personnes puisse avec accès...

... Oui, là, il n'y a personne. Si nous avons organisé les débats à Bordeaux, c'est pour prendre en compte les gens qui viennent de Royan et qui nous reprochent de faire toutes les réunions dans le pays Médocain...

... Laissez-moi terminer. Vous vous exprimerez ensuite si quelque chose n'a pas été clair dans mon explication.

Si nous avons organisé quelques réunions à Bordeaux, c'est pour être isochrones, c'est à distance temps égale entre Royan et le Verdon...

... Il n'y a pas que les Verdonnais ou les Royannais qui sont concernés. Nous ne savions pas que sur ce débat, qui est peut-être plus technique, moins généraliste, il y aurait si peu de personnes. Si nous l'avons fait ici, c'est pour donner la possibilité aux Royannais comme aux Médocains de pouvoir être présents.

... Oui, il s'avère que ce n'est pas le cas. Dont acte. Il n'y a rien de manipulé dans notre démarche.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Concernant les questions, nous sommes à jour au niveau du délai de réponse pour ce qui est de la Commission. 4Gas est encore en retard, mais il a augmenté son délai de réponse. Il reste quelques questions chez d'autres acteurs, dont les réponses vont arriver. Nous allons nous rapprocher progressivement des quinze jours, mais reconnaissez que ce n'est tout de même pas une petite affaire que de répondre à autant de questions.

### **M. Gustave Defrance**

Je participe actuellement aux trois débats, à Dunkerque, au Havre et ici. Il est évident que cette expérience nouvelle, avec des entreprises privées, dans un contexte économique et juridique nouveau, montre le débat public est une excellente chose, mais qu'il faut certainement le parfaire. Il y a peut-être des méthodes à améliorer, à changer. C'est un peu ce qui s'est dit au Grenelle de l'Environnement. La méthode du débat public, telle qu'elle se fait aujourd'hui avec une autorité administrative indépendante n'est pas parfaite, mais ce qui a été fait est à poursuivre, à améliorer et les questions que vous posez correspondent bien à ce type de choses.

J'aurais tendance à souhaiter que l'on profite au maximum de la présence d'une personne qualifiée pour bien poser les éléments en matière de politique nationale et européenne d'énergie, et je vous propose de passer la parole à Madame TORDJMAN.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Allez-y, Madame, mais ce sera la dernière question, car nous n'allons pas passer la soirée à discuter d'organisation. Nous ne sommes peut-être pas parfaits, mais nous sommes venus pour une soirée thématique.

**Mme Nicole Badot**

Merci Monsieur le Président, de me laisser la parole. Je rejoins Monsieur Jarnage. J'habite le Verdon, je vais tous les jours à la mairie pour consulter les panneaux d'affichage. Or, vous avez changé la réunion de Royan et il n'y pas eu d'affichage à ce sujet. Je n'ai rien vu.

**Mme Claudia Courtois**

C'est ce que nous vous disions, nous sommes effectivement perfectibles. Concernant les changements de lieux, nous travaillons avec un service presse, un service de communication qui communique via les médias, presse écrite, radio, télévision, le site Internet. Peut-être ne pense-t-on pas à appeler la mairie du Verdon pour mettre l'affichette. Nous sommes désolés. Mais dans les principaux médias, je pense que le relais de l'information est fait. Nous sommes perfectibles, nous entendons ce que vous dites et en effet, s'il y a des changements à l'avenir, faudra-t-il prévenir la mairie de Soulac, du Verdon et la communauté de communes.

**Mme Nicole Badot**

Il en est de même pour les fermetures de permanence. J'ai rencontré des gens qui ont trouvé porte close, qui n'étaient pas prévenus et qui venaient de loin.

**M. Louis-Julien Sourd**

Oui, il faut reconnaître qu'aujourd'hui, au bout de cinq réunions, nous n'allons pas pouvoir tenir la permanence tous les jeudis, car l'urgence est de répondre aux questions, d'organiser les débats, les soirées thématiques. Nous avons ouvert la permanence le 16 août pour répondre à des questions de public qui était en vacances sur la côte et qui avait besoin d'informations. Aujourd'hui, je pense que nous allons peut-être la tenir une fois par mois, mais considérez que notre effort prioritaire en ce moment est d'organiser et de faire en sorte que les soirées thématiques soient de qualité, que nous ayons de bons experts et que nous avancions dans le débat. Venir au Verdon aujourd'hui, oui, si c'est indispensable et si vraiment il y a une demande, mais si c'est pour voir dix personnes en une journée, nous sommes cinq, nous avons trois collaboratrices, nous ne pouvons pas tout faire.

**M. Patrick Loulière – membre de la CPDP**

Excusez-moi, mais je suis celui qui est allé le plus souvent au Verdon assurer la permanence. Lors des deux dernières réunions, il y a eu une quinzaine de personnes le matin, pour le démontage de la maquette, et entre 20 et 25 personnes sont venues exprimer des idées et non poser des questions.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Pour les questions, il y avait des cahiers, mais souvent les gens prenaient des papiers à remplir qu'ils ont envoyés par la suite ou ils se sont exprimés par Internet.

Lors de la première permanence, une cinquantaine de personnes est venue, mais les trois fois où j'y suis allé, j'ai vu au maximum 20 à 25 personnes. Ce qui n'est pas négligeable, mais elles posaient les mêmes questions que celles de la semaine précédente.

### **M. Gustave Defrance**

J'avoue que je suis amené à vous proposer que lors de la séance de clôture, ces éléments d'organisation, qui sont plus que d'organisation, soient repris afin que tout le monde en tire profit. Il est évident qu'on ne peut pas modifier sans arrêt...

### **M. Louis-Julien Sourd**

Non, nous n'allons pas attendre la dernière séance pour le noter.

### **M. Alain Durand-Lasserve – Association « Une pointe pour tous »**

Nous n'allons pas passer un temps inutile sur les questions d'organisation, nous vous faisons simplement une demande. Le changement de lieu de la réunion, qui ne se tient plus à Lesparre, est très dommageable sur un sujet comme celui du gazoduc. Il est vraiment très dommageable que cette réunion soit annulée à Lesparre. Nous vous demandons de prendre à votre charge une annonce payante dans *Sud Ouest*, bien visible, plusieurs jours de suite, afin que tout le monde soit informé, et d'organiser si possible un système de transport à l'intérieur du Médoc pour que les propriétaires intéressés puissent participer au débat.

### **M. Louis-Julien Sourd**

La salle la plus importante de la pointe du Médoc est celle de Soulac. C'est une salle accueillante où l'on peut s'asseoir, organiser, éclairer, sonoriser, etc. Nous reviendrons donc à Soulac parce que la salle de Lesparre est trop petite. Une expérience nous a suffi. Nous ne voulons pas recommencer celle de la salle de spectacle de Royan.

Désormais, nous prenons de grandes salles. Même si nous avons prévu 1000 places ce soir, au moins, on ne pourra pas nous dire que nous sommes mauvais du point de vue de l'organisation. Nous avons 1 000 places, 4Gas paie, car c'est lui qui assume les frais. Il faut savoir qu'une réunion comme celle de Royan coûte 30 000 euros. Vous devez le savoir.

Désormais, nous tiendrons toutes les réunions dans de grandes salles. Soulac est parfaitement adaptée, Lesparre ne l'est pas.

Nous faisons tout ce qu'il faut pour communiquer. Nous faisons des communiqués payants, des communiqués radios, etc. Tout le monde saura la prochaine fois qu'il n'y

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
a aucun changement de date, mais des changements de lieux. Nous communiquons énormément, et cela aussi prend du temps.

### **M. Régis Bertrand – Le Verdon**

Merci Monsieur le Président. Ces dernières années, j'ai conduit un projet SEVESO II pour le compte de l'Etat français. Quand j'ai conduit ce projet, j'ai répondu à une attente, à une spécification technique formulée par l'Etat. Aujourd'hui, sauf si je suis sous-informé, je n'ai pas connaissance d'une véritable expression de besoin formulée par le Port Autonome, gestionnaire ou propriétaire – car là aussi, on s'y perd un peu – des terrains situés au Verdon. Je n'ai donc pas connaissance de cette expression de besoin, ce qui nous permettrait de savoir si parmi les réponses possibles à cette expression de besoin, la réponse de l'industriel 4Gas était fondée.

Est-ce que l'expression de besoin est un développement complémentaire du port ? Est-ce que l'expression de besoin est un port méthanier ? D'où ma première sous-question : est-ce que l'exposé de ce soir est la réelle expression de besoin du gouvernement français et de l'Etat français ?

Comment pouvons-nous accepter la proposition de 4Gas si nous ne savons pas à quoi elle doit répondre ? Vous voyez que je suis positif puisque je me mets dans un créneau où j'accepterais la réponse, ce qui est loin d'être le cas. Merci.

### **M. Gustave Defrance**

C'est bien l'ambition de la réunion de ce soir que de vous apporter des éléments de réponse. Madame Tordjman va rappeler quel est le cadre dans lequel s'insère ou s'insère plus ou moins bien le projet de terminal.

## **Intervention d'un représentant de la DGEMP – débat avec la salle**

---

### **Mme Florence Tordjman**

Bonsoir à tous. Merci de m'accueillir à Bordeaux. Merci, Monsieur le Président de la CPDP. Merci, Monsieur Gustave Defrance.

Comme l'a rappelé Monsieur Defrance, la Commission Nationale du Débat Public a sollicité notre Direction Générale pour essayer d'apporter des éléments concrets sur les orientations de la politique énergétique française. Comme je suis actuellement plus particulièrement chargée du secteur du gaz et de la distribution des énergies fossiles, mon Directeur Général m'a demandé de faire cet exercice dans les mêmes conditions dans les trois débats publics. Je vous ferai donc ce soir le même exposé que j'ai fait hier soir à Dunkerque.

J'essaierai de centrer mon propos principalement sur trois sujets :

- Les données clés de la politique énergétique française.
- L'organisation actuelle du marché du gaz en France et du système gazier français qui a été profondément modifié depuis maintenant dix ans, la politique de libéralisation européenne, les engagements européens traduits par de nombreuses lois. J'essaierai donc de vous expliquer cette réorganisation du système gazier.
- La place du gaz naturel dans notre système énergétique français.

Enfin, j'essaierai de vous parler de la place actuelle du gaz naturel liquéfié et de vous expliquer pourquoi on voit fleurir, en France ou ailleurs, des projets d'investissements dans les terminaux méthaniers. J'espère de ce point de vue répondre un peu mieux à vos interrogations.

- Les principes de la politique énergétique française

Ils ont été très constants depuis trente ans. Depuis le premier choc pétrolier, la France, qui a très peu de ressources, a pris conscience qu'il fallait considérablement modifier sa politique énergétique et s'engager fortement dans une politique de maîtrise de la demande énergétique.

Tout le monde se souvient des campagnes d'information du type « *On n'a pas de pétrole, mais on a des idées* ». À partir de là se sont engagées les premières mesures d'économies d'énergie. La France a fait le choix, bien qu'elle importe complètement l'uranium, de développer la filière électronucléaire.

Ces grands principes, qui fondent complètement notre politique énergétique, c'est principalement un thème majeur, qui est une constante : garantir et développer la sécurité de l'approvisionnement de la France. C'est la raison pour laquelle, même si nous avons fait le choix du nucléaire, nous avons un objectif extrêmement important qui est de diversifier notre bouquet énergétique, notre offre énergétique, notre mix énergétique.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Cet axe fort a été le principal axe de la politique de développement de l'offre française. Mais au fil du temps, cette politique énergétique a été enrichie d'objectifs qui ont acquis une importance égale dans le contexte actuel. Parmi eux, il y a :

- Assurer le prix compétitif de l'énergie.
- Préserver la santé et l'environnement, puisque nous avons tous pris conscience qu'il y a des défis majeurs. C'est le changement climatique dont on parle maintenant beaucoup, peut-être enfin beaucoup, mais dont les experts ont conscience depuis fort longtemps.
- La cohésion sociale. L'énergie n'est pas un bien comme un autre. C'est un bien souvent considéré de première nécessité. L'accès à l'électricité est maintenant reconnu comme un service universel. On ne concevrait pas de ne pas avoir d'éclairage dans nos maisons. On ne peut pas davantage considérer qu'on ne peut pas avoir de chauffage en hiver. En tout cas, quand on a le gaz naturel en France, c'est une avancée notoire qui a été faite dans les lois de 2004.

Tous ces grands principes sont rassemblés dans une loi qui concentre les grandes orientations de la politique énergétique, qui a fait suite au grand débat national de l'énergie, qui, malheureusement, a été un peu occulté avec le referendum sur la constitution européenne. Cette loi du 13 juillet 2005 et son article premier reprennent ces principes essentiels.

Pour développer cette politique énergétique, il y a de nombreux outils qu'on est en train de développer.

- L'un des premiers est : maîtriser la demande de l'énergie. J'y reviendrai. C'est devenu un axe très fort dans notre politique énergétique.
- C'est développer les énergies renouvelables.
- C'est d'autre part avoir un appareil de production plus performant et l'adapter de façon constante, en particulier en développant l'appareil de production électrique. Lors de la loi d'orientation, les parlementaires ont unanimement décidé de conserver l'option nucléaire ouverte. Ce choix n'a pas été fait dans tous les pays. Il y aura donc la construction, à partir de 2012, d'un réacteur nucléaire de troisième génération en France.
- Développer la politique énergétique, c'est consacrer des moyens importants à la recherche, aux nouvelles technologies pour réduire les énergies fossiles notamment, comme développer les voitures propres, développer la biomasse, le solaire, l'éolien, les piles à combustible, l'hydrogène. Des agences de recherche importantes en France consacrent des moyens conséquents. Environ 800 millions d'euros sont consacrés annuellement à la recherche.
- Enfin, au-delà d'avoir un appareil de production important, c'est s'assurer notre indépendance énergétique et veiller à ce que nous ayons des moyens de transport, de stockage de l'énergie - toutes les énergies ne se stockent pas, le gaz oui, l'électricité non - performants et adaptés à nos besoins. C'est-à-dire s'assurer que nous avons des investissements nécessaires nous permettant d'avoir du gaz lorsque nous en avons besoin, de ne pas souffrir des hivers froids comme en 2005. C'est rare, mais au mois de mars, on a dû couper le gaz à des industriels en France. C'est passé inaperçu, mais nous manquons de gaz. C'est exceptionnel, cela ne s'était jamais produit. La

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
semaine dernière, le gouvernement italien s'inquiétait de savoir s'il aurait assez de gaz pour passer l'hiver.

- C'est avoir également la sécurité de nos réseaux.

Ces objectifs s'inscrivent principalement dans des objectifs qui nous guident encore plus. C'est le changement climatique. C'est la France qui a ratifié le protocole de Kyoto. Il faut absolument diminuer par quatre nos gaz à effet de serre d'ici 2050. La France a pris cet engagement.

Dans la loi d'orientation que je vous citais, la France s'est fixée très en avance des premiers objectifs chiffrés en matière de maîtrise de l'énergie :

-diminuer l'intensité énergétique finale de 2 % par an, ce qui exige des efforts individuels et collectifs extrêmement importants ;

- augmenter la part des énergies renouvelables, nous disions de 10 % en 2010, l'Union Européenne vient de proposer ce qu'on appelle le troisième paquet et veut fixer 20 % d'énergies renouvelables en 2020 ;

- développer davantage d'autres filières, comme les biocarburants.

Depuis trois, quatre, cinq ans, les prix de l'énergie se sont envolés, la facture énergétique s'alourdit, même si elle est à peu près contenue en pourcentage de notre PIB.

La France est un pays encore très gros consommateur d'énergie. Nous sommes le septième plus gros consommateur d'énergie. PIB de 1 % du PIB mondial, nous consommons 2,5 % de l'approvisionnement énergétique mondial aujourd'hui. Nous représentons 15 % de la consommation de l'Union Européenne.

Cette évolution de la demande énergétique, en dépit des efforts successifs de l'ensemble des gouvernements, n'est pas encore contenue. Selon les dernières statistiques officielles de notre observatoire de l'énergie, nous avons encore une consommation énergétique globale qui augmente d'environ 0,8 % par an, toutes énergies confondues.

On a pourtant observé depuis ces cinq dernières années un ralentissement de la croissance de cette consommation énergétique primaire, mais la consommation de l'énergie primaire est de +1,2 %. Il faut savoir que pour les énergies comme le gaz, l'électricité, elle est beaucoup plus importante.

Face à cela, de quoi dispose-t-on ? Quels sont les choix en termes de politique publique pour la France ? La France a très peu de ressources en matière d'énergies fossiles. Nous avons 0,01 % des réserves fossiles mondiales, c'est-à-dire quasiment rien. Alors que le gaz de Lacq, il y a quelques années encore permettait à la France d'assurer 15 % de son bouquet énergétique, nous estimons aujourd'hui que les réserves du gaz de Lacq sont de six ou sept ans.

La production annuelle de gaz et pétrole est très faible ; elle représente 2,3 millions de tonnes équivalent pétrole, à rapporter aux 275 millions de tonnes équivalent pétrole que la France consomme chaque année.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Face à cela, la France a fait le choix, parce que c'était une énergie particulièrement polluante, d'arrêter la production et l'exploitation du charbon depuis 2004. Depuis 1974, nous avons fait le choix de l'électronucléaire ; nous avons 59 tranches nucléaires. Le Parlement français a décidé de construire un réacteur de troisième génération, l'EPR, à Flamanville, à partir de 2012. Nous avons tout de même un système pétrolier qui permet le raffinage en France. Nous avons treize raffineries dont une en Martinique.

Face à cela, quel est le bouquet énergétique français aujourd'hui ?

Il est très largement composé d'électricité nucléaire, à plus de 40 %, auxquels s'ajoutent les 2 % d'électricité hydraulique.

Le gaz naturel continue encore d'occuper une place relativement importante, 14,7 %.

La France est le deuxième pays producteur d'électricité nucléaire derrière les Etats-Unis, le deuxième producteur d'électricité dans l'Union Européenne derrière l'Allemagne.

Nous tentons de développer, même si le solde est encore faible, les énergies renouvelables, en particulier l'éolien. J'en reparlerai.

Cette politique choisie du nucléaire nous a permis depuis plus de 25 ans d'avoir stabilisé notre taux d'indépendance énergétique. C'est le ratio entre la production d'énergie primaire et la consommation d'énergie primaire. Les experts européens et de l'OCDE ont tendance à considérer que c'est le ratio qui permet de voir quelle est la sécurité d'approvisionnement d'un pays.

Aujourd'hui, nous sommes enfin dans la moyenne des autres pays de l'Union Européenne, qui sont beaucoup mieux dotés que nous en énergie, que ce soit le Royaume Uni, l'Allemagne, ou l'Italie. Mais c'est grâce à un choix délibéré de favoriser l'électricité.

Le choix des énergies renouvelables est d'abord un choix qui s'impose à la France à cause du changement climatique. C'est un choix qui va aussi nous permettre de sécuriser notre approvisionnement énergétique. Plus nous diversifions nos sources d'énergie, plus nous sécurisons le système.

Ce sont des politiques extrêmement volontaristes qui sont engagées, avec une palette assez importante d'outils, pas toujours bien connus sauf des experts.

- Il y a des tarifs spécifiques de rachat de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables. Il y a un tarif spécial pour l'éolien, la biomasse, etc.

- Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements en matière d'électricité, l'Etat peut déclencher s'il le souhaite des appels d'offres – c'est ce qu'il fait depuis 2000 – pour développer certaines filières en particulier.

Cette planification indicative des investissements en matière électrique a pour objectif de traduire la politique énergétique française dans le domaine électrique et de fixer

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public des objectifs par filière, par source d'énergie primaire, par technologie de mise en œuvre.

- On a développé – et le Parlement les a augmentés – les taux de la politique fiscale. Il existe de plus en plus de nouveaux crédits d'impôt soit pour mieux isoler ses bâtiments, ce qui a eu un très gros succès depuis deux ans, soit pour remplacer des chaudières, pour remplacer des pompes à chaleur, pour développer le solaire. Le succès est très important et c'est peut-être même devenu une politique très coûteuse pour l'Etat.

- Par ailleurs, les fournisseurs d'énergie sont eux-mêmes soumis à de nouvelles problématiques. On accepte qu'ils vendent de l'énergie ; vous avez vu les slogans, les campagnes de presse pour maîtriser l'énergie. Ils ont des obligations d'inciter leurs clients à économiser l'énergie et de placer ce que l'on appelle des certificats d'économie d'énergie. S'ils ne le font pas, ils doivent payer des pénalités financières, et un certain volume de quotas d'énergie a été fixé par chacun des opérateurs en fonction du nombre de kilowattheures qu'il vend.

- Ces dernières années, on a considérablement augmenté et modifié la réglementation thermique, la performance énergétique des bâtiments. Apparaissent des moyens nouveaux pour savoir combien vous consommez. Lorsque vous vendez votre habitation, on vous demande de faire évaluer la performance énergétique de votre bien immobilier afin que l'acheteur potentiel sache s'il doit changer le chauffage ou mieux isoler l'habitation.

Je voulais prendre un exemple très particulier et vous montrer que, bien que ces politiques publiques volontaires ont encore des résultats très faibles - nous sommes loin, hors hydraulique, de l'atteinte des 10 ou 20 % - avec des appels d'offres publics simultanés avec la PPI électrique, on a significativement augmenté le développement de l'éolien en France.

Un deuxième rapport a été remis au Parlement en juillet dernier à partir duquel a été pris un nouvel arrêté en matière de production électrique qui fixe, pour les dix années à venir, le développement des différentes filières.

Quelle est la place du gaz naturel dans ce bouquet énergétique ?

On consomme plus de térawattheures de gaz que d'électricité, 500TWh en 2006. C'est très peu connu.

L'usage principal du gaz aujourd'hui est tertiaire et résidentiel. En matière de chauffage, on a l'habitude de dire rapidement que le parc est à peu près équilibré entre chauffage au gaz, chauffage au fioul et chauffage électrique. Ce qui est une certaine aberration ou spécificité française. Dans la plupart des autres pays européens, il n'y a quasiment pas de chauffage électrique.

Comparativement aux autres énergies, la croissance de la demande gazière continue d'être très soutenue, davantage que celle des autres énergies globalement. Elle est de plus de 2 % par an, même si hors industrie, elle est un peu plus faible, de 1,5 % par an.

Ces chiffres sont issus du rapport que nous avons élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs en 2005-2006, le rapport relatif à la planification indicative des

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
investissements ; ce sont données qui datent de 2005 et il y a sans doute ces derniers  
mois un ralentissement de la croissance gazière.

Pourquoi un tel développement ?

Le gaz naturel présente des atouts en termes environnementaux par rapport aux autres énergies fossiles. Il pollue moins que le fioul, il pollue moins que le charbon.

Le gaz naturel va donc venir, pendant un certain nombre d'années encore en France, tant que les ENR ne se seront pas développées, c'est très clair, en substitution des autres énergies fossiles. Pour la production électrique, il est aujourd'hui un moyen assez reconnu, parce qu'on a développé de nouvelles techniques. On a développé ce que l'on appelle des cycles combinés gaz, de la production décentralisée d'électricité à travers la cogénération, qui a d'ailleurs pris une place beaucoup plus importante dans de nombreux pays européens que dans le nôtre. Ceci explique que le gaz naturel va rester, en France et dans beaucoup de pays européens, la source alternative pour ces prochaines années.

Je vous ai cité le rapport sur la PPI électrique. Il prévoit une place importante pour le développement des énergies renouvelables jusqu'en 2015, mais il dit très clairement que pour l'équilibre et la sécurité de notre système électrique, il y a un besoin de 2 500 mégawatts installés entre 2012 et 2015 en France. Il parle même de 2009 à 2015. Et compte tenu des prix relatifs des différentes énergies, compte tenu de l'avantage environnemental, il recommande plutôt d'utiliser le gaz naturel.

Parmi les différents nouveaux moyens de production électrique, le rapport qui a été fait en 2005, qui a été remis au Parlement en 2006, estimait que devaient à minima être installés en France six nouveaux cycles combinés à gaz d'ici 2015 pour un volume que nous avons à l'époque estimé à un peu plus de 28 térawattheures.

Voilà donc le paysage actuel : croissance du gaz naturel tirée par la production électrique en partie, par les besoins résidentiels et tertiaires, par l'industrie dans une moindre mesure, mais des besoins un peu nouveaux parce qu'en substitution d'autres moyens beaucoup plus polluants.

➤ Organisation du marché du gaz français dans le contexte européen de libéralisation

Dans ce contexte, lorsqu'on parle d'organisation du marché du gaz français, de quoi parle-t-on ?

Il faut savoir que depuis maintenant plus de dix ans, l'Union Européenne s'est fixé un objectif de libéralisation du secteur de l'énergie - le marché de l'électricité tout d'abord, puis le marché du gaz - par deux grandes séries de directives qui ont été adoptées par les conseils successifs de l'Union Européennes, directives de 1996 pour l'électricité : 1998 pour le gaz, ainsi que deux autres grandes directives de 2003 qui ont été adoptées par les mêmes conseils européens.

Ces quatre textes ont été traduits dans l'ordre juridique français par un ensemble de lois successives. La loi de 2000 instaure une première étape de libéralisation du secteur de l'électricité en France et crée une autorité de régulation. Elle a été suivie d'une loi aussi importante, celle de janvier 2003, pour le secteur gazier, complétée par

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
une loi d'août 2004, qui a permis au Parlement français de changer le statut des établissements publics industriels et commerciaux, EDF et Gaz de France, deux sociétés nationales. Il y a eu enfin la loi du 6 décembre 2006.

Que signifient toutes ces lois et directives ?

L'idée de l'Union Européenne est d'avoir un marché libéralisé où on n'aura plus de monopole en matière de transport et de distribution de l'électricité ou du gaz, avec l'objectif d'intégrer les marchés européens, d'avoir un grand marché unique de l'énergie, et avec l'objectif surtout que les consommateurs s'y retrouvent avec des prix de l'énergie qui diminuent.

La France a choisi une ouverture progressive et maîtrisée du marché de l'énergie comme le permettait la directive. D'autres Etats ont choisi de passer directement à une libéralisation immédiate de tous leurs marchés. Le Parlement français a donc choisi de faire une ouverture très progressive :

- en réservant la possibilité pour les plus grands industriels d'abord, les plus grands consommateurs d'électricité ou de gaz, de choisir leurs fournisseurs librement en avril 2003 ;

- en donnant cette faculté aux professionnels, c'est-à-dire aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004 ; à ce moment-là, 70 % du marché gazier était ouvert ;

- depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, vous avez la possibilité de changer de fournisseur d'énergie, concrètement Gaz de Bordeaux, de quitter votre distributeur pour choisir demain la société EDF ou la société POWEO.

Qui sont ces nouveaux fournisseurs d'énergie ?

C'est un nouveau concept qui est apparu en France depuis 2003. Mon service autorise ces nouvelles sociétés, qui sont principalement toutes les grandes sociétés européennes du secteur de l'énergie, à acheter et revendre de l'énergie et du gaz naturel en France.

Aujourd'hui plus d'une quarantaine de sociétés interviennent régulièrement sur le marché français. La plupart d'entre elles nous demandent des autorisations adaptées à leur profil commercial et la plupart d'entre elles vendent plutôt aux professionnels et aux industriels.

La libéralisation aux particuliers rentre doucement dans les mœurs. Quatre sociétés, EDF, Electricité de Strasbourg, POWEO, ALTERGAZ, ont sollicité cette autorisation depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour le marché du gaz en France.

Qu'en est-il aujourd'hui des activités gazières ?

Nous avons un monopole, principalement confié aux entreprises historiques dont Gaz de Bordeaux et Gaz de France en matière de distribution. Pour la production, le transport, nous avons des monopoles locaux qui étaient confiés historiquement à des sociétés comme ELF Aquitaine devenue groupe TOTAL, et le groupe Gaz de France, qui avait une grosse société conjointe dans le centre de la France. Nous avons donc trois opérateurs ; aujourd'hui, plus de 70 sociétés interviennent sur le marché gazier

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public en France, avec, selon les activités, selon les segments de valeur ajoutée, des activités propres et des sociétés en propre.

L'activité qui s'est considérablement développée est l'activité de commercialisation, la fourniture.

En matière de transport, nous avons toujours deux monopoles locaux, mais nous avons un système nouveau puisque l'Etat français a vendu ses réseaux aux sociétés Gaz de France et TOTAL, que vous devez mieux connaître sous le sigle de TIGF, la filiale transport du sud de la France. Le réseau représenté en bleu sur la carte est le réseau international de Gaz de France.

Ces réseaux sont interconnectés au réseau européen. Nous avons un peu moins de 36 000 kilomètres de réseau international, qui permet de faire transiter le gaz depuis les points d'importation. Il y a une interconnexion avec les pays voisins, Dunkerque, Taisnières, Obergailbach, qui nous permet d'accueillir du gaz de Norvège, de Belgique, de Russie ou des Pays Bas, et au sud, qui nous permet de faire transiter du gaz depuis la France vers l'Espagne.

Nous avons aussi des exploitants de stockage souterrain de gaz. La France importe son gaz naturel, aujourd'hui à hauteur de 98 %, mais elle a la chance de bénéficier d'une structure géologique qui lui a permis au fil du temps de développer des sites de stockages souterrains, qui sont remplis du printemps à l'été. Les fournisseurs ont des obligations nouvelles, en tout cas ceux qui desservent des consommateurs que nous jugeons particuliers, ceux qui accomplissent des missions d'intérêt public comme les hôpitaux ou les particuliers. Les fournisseurs sont tenus d'avoir à minima 85 % d'équivalent de leurs kilowattheures en stock, de manière à ce qu'à l'entrée de l'hiver, nous soyons sûrs sur le territoire français de ne pas manquer de gaz.

Nous avons eu l'exemple d'un pays voisin qui était, jusqu'à une époque récente, exportateur de gaz naturel et qui s'est trouvé dans la situation fâcheuse il y a deux ans d'avoir des stockages quasiment vides en plein hiver.

Nous avons donc adapté la législation en conséquence. L'équivalent de 25 % de la consommation nationale peut être stocké dans les stockages souterrains de gaz français. Dans le sud-ouest, nous avons la chance d'avoir deux stockages exploités par TIGF : Pécorade et Izaute Lussagnet.

Nous avons déjà deux terminaux méthaniers opérationnels en France, qui existent depuis 1972 et 1980. Ils sont exploités par Gaz de France. Ils seront bientôt filialisés. Il s'agit en Méditerranée de Fos-Tonkin, et sur l'Atlantique, de Montoir-de-Bretagne.

Nous verrons l'an prochain la mise en service d'un nouveau terminal méthanier à Fos-Cavaou, sur le site du Port Autonome de Marseille, qui sera exploité conjointement par le Groupe TOTAL maison mère et par Gaz de France. La répartition du capital est de 30 % / 70 %. Ce terminal méthanier a déjà réservé 10 % de ces capacités à d'autres fournisseurs de gaz.

L'activité distribution était en monopole jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet dernier. Le Parlement français a supprimé cette clause aujourd'hui. Nous avons encore 23 sociétés historiques de distribution qui continuent d'avoir la gestion des réseaux de

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
distribution, mais l'activité de commercialisation est maintenant ouverte. Il y a des différences en termes de parts de marché : la société Gaz de France qui doit avoir encore 85 % des parts de marché en France, et les 22 entreprises nationales et locales de distribution représentent environ 5 % de parts de marché.

D'où vient le gaz que nous consommons ?

La France a une politique constante - représentée pendant très longtemps par l'établissement public national Gaz de France, mais que nous entendons faire poursuivre aujourd'hui par l'ensemble des fournisseurs d'énergie - de diversification importante de ses sources d'approvisionnement.

Notre premier fournisseur est la Norvège, le deuxième est les Pays Bas, puis GAZPROM à parts égales avec SONATRACH en Algérie. Ces chiffres ont évolué significativement ces dernières années. Nous avons un nouveau fournisseur depuis cette année, qui va prendre une part importante, qui apporte du GNL en France : l'Égypte. Nous avons également une croissance de la part de GNL avec le Nigeria.

Vous verrez que la diversification des sources d'approvisionnement n'est pas un vain mot. En 1973, à un moment où la production de Lacq était importante, deux pays seulement nous fournissaient de l'énergie. Aujourd'hui, nous avons considérablement diversifié nos approvisionnements en gaz. Cette politique se poursuit, car à travers la quarantaine de sociétés nouvelles, nous voyons des origines que nous n'avions pas dans le portefeuille Gaz de France : Qatar, Libye, Asie.

Cela reste donc un objectif extrêmement important pour l'État français. C'est la raison pour laquelle les fournisseurs de gaz ont une obligation de déclaration à l'État français de leur portefeuille d'approvisionnement. Au niveau de l'Union Européenne, une autre directive a été adoptée relative à la sécurité de l'approvisionnement en gaz. Ceci pour vous dire que c'est devenu une problématique et un enjeu extrêmement forts au niveau de l'Union Européenne. Cette directive permet à l'État français d'interroger ces sociétés et de leur demander si effectivement elles détiennent bien des contrats de long terme.

Je vous rassure, le marché du gaz est un marché de contrats de très long terme, d'une durée de 15, 20 ans. Au moment où l'on avait entamé les négociations sur les libéralisations, en 2003, 2004, l'Union Européenne pensait qu'il fallait mettre un terme à ces contrats de longue durée. Je crois qu'elle est maintenant fortement convaincue qu'il est essentiel d'avoir de très bonnes relations avec les pays producteurs et de maintenir un dialogue avec eux. Beaucoup d'efforts sont faits aujourd'hui en ce sens.

Nous avons également adapté le suivi du développement de nos infrastructures au suivi de nos besoins et à la modification des marchés. Les fournisseurs historiques vont voir leurs parts de marché diminuer et les nouveaux fournisseurs devraient voir en toute logique les leurs croître.

C'est la raison pour laquelle nous avons donné des moyens nouveaux au régulateur national pour suivre en particulier la planification effective et non pas indicative des investissements en matière de transport. La loi de décembre 2006 confie une compétence nouvelle au régulateur français pour vérifier, lorsqu'une société de transport dit qu'elle va investir en France, que ces investissements vont être réalisés.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Le régulateur peut approuver les plans annuels de ces investissements, nous-mêmes leur demandons de nous les présenter, nous avons des plans glissants avec eux. Par ailleurs, le régulateur peut éventuellement donner des incitations financières pour développer certaines interconnexions nécessaires sur le réseau français. Nous avons un réseau qui est maintenant assez ancien et nous avons besoin d'investir un peu plus sur le réseau pour assurer une meilleure fluidité du gaz à terme et du marché gazier français et européen.

C'est aussi la raison pour laquelle le Parlement a souhaité, en 2003, que les services compétents remettent de manière régulière au Parlement un rapport afin de s'assurer de la bonne adéquation entre la croissance, l'évolution de la demande et l'évolution des infrastructures.

Nous avons donc fait ce premier rapport qui a été remis l'an dernier au Parlement, d'autres suivront. Il s'agit du rapport appelé « planification indicative des investissements ». Il est public. Il est disponible sur le site Internet du Ministère.

Par ailleurs, il y a une coopération européenne naissante, depuis la directive de 2004 sur la sécurité d'approvisionnement en gaz. Un groupe de coordination s'est mis en place, avec des réunions régulières au niveau européen pour échanger sur la sécurité d'approvisionnement.

Aujourd'hui, l'Union Européenne produit environ 40 % de ses besoins, importe 30 %, mais à l'horizon 2030, nous importerons 70 %. La dépendance de l'Union Européenne vis-à-vis de la Russie va devenir extrême surtout depuis l'adhésion de dix nouveaux membres dont une grande partie dépend quasi exclusivement de la Russie.

La problématique de diversification des sources d'approvisionnement se double vraiment d'une problématique de diversification des routes d'approvisionnement. C'est en ce sens que les terminaux méthaniers peuvent offrir des alternatives intéressantes par rapport à des gazoducs qui nous lient et qui nous mettent moins à l'abri de risques politiques par exemple. Vous avez entendu parler du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Fermer un robinet de gaz sur un tuyau est technologiquement faisable ; il est beaucoup plus difficile de dérouter un bateau...

## **M. Louis-Julien Sourd**

... S'il vous plait, laissez parler Madame Tordjman. Nous vous donnerons la parole...

... Vous aurez la parole ! Soyez polis, s'il vous plaît. Je vous avais indiqué trente à quarante minutes d'exposé. Vous aurez la parole, je vous le promets, mais arrêtez d'interrompre, tout de même !

## **Mme Florence Tordjman**

➤ Le GNL dans la politique énergétique française

Je voudrais vous rappeler dans ce contexte quelle est la place du gaz naturel liquéfié en France.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Sur une consommation de 530 térawattheures, nous importons 160 térawattheures en GNL, soit 30 % de la consommation actuelle. Nous importons aujourd'hui 12 % de plus qu'en 2005. Nos capacités de regazéification sont utilisées à plus de 86 %. Ceci, avec un climat moyen, voire chaud comme celui que nous avons eu cet hiver.

Que se passe-t-il au sein de l'Union Européenne ?

Ce tableau est une source de l'Agence Internationale de l'Energie qui regarde ce qui se passe sur les trente pays de l'OCDE.

La croissance du GNL, à l'horizon 2015, va augmenter sur l'ensemble des pays de 3,5 fois, même plus. Dans le même temps, les importations par gazoducs ne vont augmenter que de 30 % et principalement parce qu'au sein de l'Union Européenne, la production endogène de gaz va fortement diminuer ; elle passera de 320 à 270 milliards de mètres cubes entre 2004 et 2015.

Les gisements en Mer du Nord diminuent drastiquement. Le Royaume Uni, qui était exportateur de gaz, est devenu importateur depuis deux ans. Il a d'ailleurs fait construire de nouveaux gazoducs sous-marins et plusieurs terminaux méthaniers.

De manière plus significative, les sources d'approvisionnement en gaz sont de plus en plus éloignées des marchés. Il y a une concentration des réserves, j'y reviendrai. Aujourd'hui, c'est l'une des raisons pour lesquelles il y a énormément de projets de terminaux méthaniers en Europe.

Cette carte montre les projets connus. Je dois dire que nous avons du mal à avoir des cartes très actualisées tant on parle de projets nouveaux qui disparaissent aussi vite. Aujourd'hui, au sein de l'Union Européenne, sept pays ont des terminaux méthaniers, mais un plus grand nombre de pays y réfléchit. Les derniers en date sont sans doute la Croatie et la Pologne qui aimeraient absolument avoir de nouveaux terminaux méthaniers. Il y a beaucoup de projets en Espagne, au Royaume Uni, à Rotterdam.

Il n'y a que deux façons de transporter le gaz naturel, soit sous forme gazeuse directement par gazoduc, soit sous forme liquéfiée. Or, il existe une donnée économique : jusqu'à 1500 kilomètres, il est plus facile de faire un gazoduc sous-marin. Entre la Norvège et l'Europe, c'est donc une donnée maîtrisable. Au-delà de 4 000 kilomètres, il n'est plus rentable de le faire venir par gazoduc et cela implique de traverser énormément de pays. Lorsqu'on parle d'acheminer du gaz de la Caspienne, on a des défis politiques majeurs, même s'il existe des projets importants à l'heure actuelle. On parle de faire venir du gaz de plus en plus loin, de la Sibérie, et comme il devient difficile de traverser certains pays, la Russie pense faire un grand pipe sous la Baltique. Ce ne sont pas des défis aberrants, ce sont des projets qui mettront du temps, mais qui se réaliseront.

Le GNL est une technologie qui a fait énormément de progrès. D'abord parce que les coûts de développement du GNL ont quasiment été diminués par deux en dix ans, les techniques ont fait énormément de progrès, également parce que le coût de l'énergie s'est renchéri.

Les sources d'approvisionnement sont de plus en plus éloignées. On parle de l'Asie, de l'Indonésie, de l'Australie, du Qatar, de l'Iran, du Nigeria, de Trinidad et Tobago. L'Union Européenne veut clairement réduire sa dépendance politique vis-à-vis de pays

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
considérés comme moins sûrs. Les nouveaux PECO ont un poids extrêmement important dans ce dialogue.

De ce point de vue, le gaz naturel liquéfié offre plus de souplesse. Nous considérons qu'il est plus difficile de dérouter un bateau, les règles maritimes sont claires et connues. Cela offre également plus d'arbitrages. On peut faire des arbitrages entre les besoins de l'Union Européenne en hiver, qui n'est pas le moment où les Etats-Unis ont le plus besoin de gaz. Paradoxalement, c'est en été que les Etats-Unis consomment plus de gaz que nous à cause de la climatisation.

Les terminaux méthaniers peuvent offrir de la sécurité par rapport au système gazier actuel et renforcer une sécurité d'approvisionnement en apportant à l'Union Européenne des fournisseurs nouveaux et en nouant des liens dans la durée avec eux. Le marché du GNL reste principalement un marché de contrats de long terme.

Cela peut nous permettre aussi d'absorber des chocs et de faire face à d'éventuels accidents. Nous avons treize raffineries en France, cela nous a permis constamment d'absorber les différents chocs pétroliers. De ce point de vue, cela peut avoir une utilité industrielle. Cela peut permettre de faire face à des crises. On a su faire venir du gaz lorsqu'il y a eu un hiver particulièrement froid en 2005. On a dû dérouter des bateaux et faire en sorte de ne pas couper les consommateurs domestiques. Je vous disais que l'on avait coupé quelques jours dans le sud-ouest les consommateurs industriels ; cela ne s'était jamais produit en vingt ans, mais les opérateurs ont vu faire venir des bateaux de GNL pour ne pas couper les clients domestiques. On n'ose pas imaginer ce qui se serait produit si on avait coupé les clients particuliers.

Nous estimons surtout qu'il est essentiel d'apporter de la fluidité au marché gazier européen qui en a peu. Le revers d'un marché de long terme est qu'il y a peu de liquidités, donc pas assez de spots, et cela maintient des prix trop élevés. Nous espérons qu'en important plus de liquidités sur le marché européen, nous allons véritablement développer des bourses de gaz, d'électricité, et avoir un prix plus abordable pour l'énergie gazière. C'est une préoccupation importante pour nous.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît ?

### **Mme Florence Tordjman**

Oui. Pour conclure, je dirais que ces investissements présentent un certain intérêt. Il faut pour autant qu'ils soient compatibles avec l'environnement dans lequel ils s'insèrent. Il faut qu'ils aient toutes les qualités exigées en matière de sécurité industrielle, en matière environnementale. Il s'agit tout de même d'installations classées, soumises à autorisation. Le moment venu, si les investisseurs décident de poursuivre leur projet, viendra, dans les délais rappelés par le Président, le temps des instructions administratives.

Pour ce qui concerne notre Direction Générale, nous sommes éventuellement habilités à intervenir sur les conditions économiques d'utilisation de ces terminaux méthaniers avec le régulateur national de l'énergie.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur la politique énergétique française, je vous invite à aller sur le site du Ministère où beaucoup de données sont accessibles.

### **M. Gustave Defrance**

C'est un exercice difficile que d'expliquer une politique nationale en si peu de temps, même si cela a paru relativement long à certaines personnes. Toutes nos excuses, il fallait un minimum de temps.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Merci Madame Tordjman. J'espère que nous pourrions disposer de ces documents. Deux questions nous sont arrivées par Internet que Monsieur LOULIERE va exposer puis nous donnerons la parole à la salle.

### **M. Patrick Loulière**

En fait, il n'y en a pas que deux, mais toute une série de questions qui se recourent.

*« Comment l'opération s'inscrit-elle dans l'orientation de la politique énergétique française ? »* Je pense que cela a été développé. C'est le bouquet énergétique.

La question suivante a été posée par une personne du Verdon. *« La France a fait le choix de l'énergie nucléaire. Pourquoi stocker du gaz ? »*. Vous avez là aussi répondu. C'est le bouquet une fois de plus, c'est-à-dire la diversité des sources d'approvisionnement.

Il resterait donc deux questions, l'une à laquelle vous pouvez peut-être répondre, l'autre qui s'adresse plutôt à 4Gas.

L'une provient de plusieurs personnes, en particulier de Monsieur le Sénateur PINTAT :

*« Dans la mesure où aujourd'hui, si les trois terminaux qui sont en projet se faisaient, on dépasserait de beaucoup la consommation française. Par conséquent, quel est l'intérêt de faire ce terminal du Verdon en particulier ? »...*

... Je ne mérite pas vos applaudissements, je ne fais que transmettre vos questions...

Une conséquence de cela est :

*« Est-ce que les projets du Havre, de Dunkerque et du Verdon peuvent être considérés comme être en concurrence ? »*. Il s'agit d'une question sur la consommation globale France qui sera dépassée.

Il y a ensuite une question adressée à 4Gas :

*« Est-ce que votre projet vise à spéculer sur le gaz en Europe ou répond-il à un besoin essentiellement français ? Quelle est la finalité exacte de la distribution, de la vente ? À qui cela s'adressera-t-il ? Etc. »*

## **M. Xavier Pintat – Sénateur Maire de Soulac**

J'ai écouté votre intervention avec beaucoup d'attention, je la partage dans bien des domaines. Mais j'aurais un certain nombre de petits ajouts à faire et je voudrais en venir à ma question.

Je crois que dans votre intervention, il aurait été intéressant de détailler – parce que l'électricité est un service universel, un bien vital – le choix de la loi d'orientation de l'énergie et le pourcentage de la production d'électricité dans les différents domaines. Il aurait été intéressant de rappeler que le nucléaire représente 80 % de la production d'électricité en France, l'hydraulique 15 %, que s'agissant du reste, il faut faire beaucoup mieux et développer les énergies renouvelables.

Mais il aurait fallu ramener dans l'électricité le gaz qui pouvait être supérieur par rapport au bouquet énergétique. Contrairement à d'autres pays - l'Espagne, l'Allemagne qui produit de l'électricité par des turbines à gaz et ne fait pas de nucléaire - la France, par rapport à la lutte contre les gaz à effet de serre, l'indépendance énergétique, a joué sur les économies d'énergie, le nucléaire et a développé le bouquet des énergies renouvelables pour la production d'électricité.

Il ne faut pas confondre le bouquet énergétique où le nucléaire est ramené à 40, et les 80 % par rapport à la production d'électricité qui est un bien vital.

C'est la raison pour laquelle j'en viens aux 2 500 mégawatts que vous avez évoqués. Il est évident que ces 2 500 mégawatts sont à mettre en relation avec les énergies renouvelables. Il faut certainement augmenter la production d'éolien, mais celui-ci ne peut pas se dimensionner avec les centrales nucléaires. Il arrive qu'il n'y ait pas de vent. Pour stabiliser l'électricité, où l'on produit autant que l'on consomme dans notre pays et l'électricité n'étant pas stockable, il faut avoir des turbines à gaz pour moduler la production d'éolien.

C'est la raison pour laquelle la loi d'orientation de l'énergie, à laquelle j'ai activement participé, avait prévu 2 500 mégawatts de micro turbines à gaz.

J'en viens au GLN. Je crois qu'il y a deux questions à se poser : l'intérêt du GNL pour la France, ensuite, s'il y a un intérêt au GNL - ce que je pense- la localisation des emplacements de GNL.

La première des choses, je m'excuse, je ne vais pas parler en térawattheures, mais en milliards de mètres cubes. La consommation française de gaz est aujourd'hui de 50 milliards de mètres cubes par an. Elle est stable ; elle est plutôt prévue en diminution du fait des économies d'énergie, des hautes qualités environnementales dans les habitations, etc.

Nous stockons aujourd'hui 17 milliards de mètres cubes par an sous forme de GNL. Les décisions sont quasiment prises : Fos-Cavaou l'année prochaine, d'ici 2014, Montoir. Nous devrions passer de 17 à 32 milliards de mètres cubes de stockage de GNL entre l'extension de Montoir et la mise en service de Fos-Cavaou. A ces 32 milliards de mètres cubes prévus d'ici 2014, si l'on rajoute les trois opérations Dunkerque, Montoir et le Verdon, nous allons arriver à 62 milliards de mètres cubes de stockage par an, à rapprocher des 50 milliards. Nous serons donc à 12 milliards de plus de capacités que la consommation, sans avoir rappelé qu'aujourd'hui 75 % de

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
notre consommation de gaz est d'origine gazoduc – Pays Bas pour 19 %, Russie pour 19 %, Norvège pour 28 %, environ.

On s'aperçoit donc très rapidement qu'il peut y avoir un risque de surproduction, un risque de sous-utilisation si toutes les réalisations de GNL se faisaient. Je rappelle d'ailleurs un rapport qui vient d'être publié par le Ministère de l'Industrie ; dans le plan indicatif pluriannuel des investissements dans le gaz, il était indiqué un seul terminal méthanier à l'horizon 2013.

Si ce n'est pas pour la consommation française, se pose une deuxième question que j'ai retrouvée dans le rapport du maître d'ouvrage. Il disait qu'une étude de marché avait été réalisée et que des marchés étaient possibles sur l'Espagne et l'Italie. Ces augmentations de GNL ne vont pas s'inscrire dans un cadre uniquement français, mais aussi dans un cadre européen. Nous demandions donc si nous pouvions avoir ces études de marché.

D'une manière plus générale, je vais vous dire ce que je retire de tout cela. Je crois que l'État aurait tout à gagner à faire part de ses besoins et même à faire part des sites où l'on peut installer ce type d'équipements, et ensuite de faire des appels d'offres sur ces sites.

### **Mme Florence Tordjman**

Monsieur le Sénateur Maire, merci. Vous avez parfaitement raison lorsque vous dites qu'on peut courir le risque, si l'ensemble de ces projets de terminaux se réalise, d'avoir de la surcapacité en gaz. Ce que j'essayais de vous montrer, c'est qu'il est peut-être utile d'avoir un peu de surcapacité en gaz afin de permettre aux consommateurs d'avoir accès à une énergie moins chère demain...

### **Mme Claudia Courtois**

... Laissez-la terminer, vous apporterez ensuite une précision si vous le souhaitez.

### **Mme Florence Tordjman**

Pour autant je voudrais redire que toutes les décisions que vous mentionnez ne sont pas prises. Il n'y a aucune décision d'investissement aujourd'hui par la société Gaz de France à Montoir. L'Etat n'a pas encore connaissance de ce projet d'investissement. C'est une donnée importante. Le terminal de Fos-Tonkin va réduire dès l'an prochain sa capacité de 1,5 milliard. C'est programmé. Mais je suis d'accord avec ceux qui pensent que ces trois projets sont éventuellement en concurrence. C'est une analyse que nous partageons au sein de nos services.

Cela dit, plusieurs ports autonomes ont fait des appels d'offres. C'est le cas du Port Autonome du Havre et de celui de Dunkerque. C'est dans ce cadre que se sont inscrits et qu'ont été retenus les consortiums et les sociétés qui ont candidaté. À Dunkerque, c'est le Port Autonome qui est maître d'ouvrage avec EDF qui a un contrat d'exclusivité pour faire l'étude. Au Havre, c'est la société POWEO qui a été maintenant rejointe par la société EON RUHRGAS, le très grand fournisseur d'énergie allemand,

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public ainsi que la compagnie industrielle maritime localisée également sur le Port Autonome du Havre, qui sont candidats. POWEO a été rejoint par son actionnaire de référence, la société nationale gazière, VERBUND. Dans ces deux cas, on s'inscrit donc dans des appels d'offres, ce qui n'est à ma connaissance pas le cas pour le Port Autonome de Bordeaux.

Je précise enfin que dans le rapport initial que nous avons fait, nous avons chiffré des perspectives de développement au GNL. Nous n'avions pas, à cette date, inscrit un nombre de projets, nous en étions bien incapables. À l'époque, en 2005, notre Direction Générale était sollicitée par des entreprises assez nombreuses qui, dans le cadre de leur prospection d'installation de terminaux méthaniers en Europe, venaient nous expliquer l'intérêt éventuel de développer des terminaux méthaniers en France. Je dois vous dire qu'aucune des sociétés que nous voyons ce soir n'a été rencontrée en 2005, et qu'il y avait d'autres projets de terminaux méthaniers qui n'existent plus aujourd'hui dans le paysage français. Ceci pour vous montrer que ce secteur a beaucoup évolué et qui évolue encore beaucoup.

J'espère avoir répondu à la question.

### **Mme Claudia Courtois**

Lorsque vous dites que les trois projets sont en concurrence, cela signifie-t-il qu'il est probable qu'un seul, deux, trois, voire aucun, n'arrive à terme ?

### **Mme Florence Tordjman**

Tout à fait, et cela pour plusieurs raisons. D'abord pour des raisons techniques. Je le rappelais rapidement et vous aurez des réunions consacrées à ces thèmes ici comme dans les autres débats publics : il faut que les dossiers qui vont être soumis respectent l'ensemble des conditions techniques en matière de sécurité industrielle et sur le plan environnemental. Nous avons une législation européenne très stricte en la matière. C'est donc une condition fondamentale pour que ces projets puissent être réalisés.

D'autre part, il faut que les investisseurs, compte tenu du coût potentiel du projet, au vu des études de faisabilité technique qu'ils sont en train de réaliser – nous sommes là en phase très amont de la concrétisation – arrivent eux-mêmes à la conclusion qu'il est utile et rentable de prendre cette décision d'investissement.

Il est clair que s'ils estiment que le risque de sous-utilisation de la capacité de leur terminal fait que la rentabilité n'est pas atteinte, il n'est pas du tout évident que le projet se réalise. De plus, il faut trouver le gaz, ce qui n'est pas la moindre des difficultés à l'heure actuelle sur le marché international du gaz. Je n'en ai pas parlé, mais il y a de nouveaux pays consommateurs de gaz comme la Chine et l'Inde, qui sont maintenant des acteurs qu'on ne connaissait pas et en concurrence directe avec les pays consommateurs européens ou américains ou, traditionnellement japonais ou coréens, qui sont de grands acheteurs de GNL puisqu'ils n'ont que cela.

Il est donc très difficile aujourd'hui d'acheter du gaz sur le marché international. Pour ce faire, il faut avoir une taille critique suffisante. Par conséquent, seuls des opérateurs importants peuvent contracter sur la durée des quantités importantes de gaz. C'est aussi un des éléments importants qui font que ces dossiers se réaliseront ou ne se réaliseront pas.

## **Un intervenant**

Pardonnez-moi, Madame, j'ai trouvé votre exposé extrêmement intéressant. Il apporte un éclairage important. Il a d'ailleurs permis une réflexion très intéressante. Néanmoins, je crois que nous n'étions pas vraiment là dans le cadre d'un débat public. Vous auriez pu mettre vos documents à disposition du public sur Internet ou faire une plaquette, car à mon avis, nous avons perdu beaucoup de temps. Les gens sont intéressés par la faisabilité, l'opportunité d'un port méthanier au Verdon essentiellement. Vous n'avez pas permis ce débat. Vous avez apporté un éclairage, cela est certain, mais vous avez pris beaucoup trop de temps. Votre éclairage est parfait, votre documentation est parfaite, je n'ai rien à vous reprocher à ce sujet, mais il s'agit simplement d'un problème d'organisation, c'est-à-dire que nous n'avons plus le temps de débattre.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Je pense que durant les deux heures qui nous restent, nous aurons le temps de débattre. Cette question ne concerne en effet pas directement et en premier chef le projet de terminal méthanier du Verdon et 4Gas n'est là que comme troisième intervenant de la soirée, mais il fallait quand même avoir une situation nationale, que tout le monde ne connaissait pas. Pour ce qui est de la documentation, je pense que Madame TORDJMAN nous remettra ses documents, qui figureront sur le site Internet et qui seront à votre disposition dès demain. Ils n'ont pas pu être édités, mais vous avez vu le rythme de travail que ces débats imposent.

### **Mme Laure Curvale – Présidente des Verts Aquitaine – élue à la communauté urbaine de Bordeaux chargée de la maîtrise de l'énergie.**

Je crois que la question de ce soir consiste à essayer de voir en quoi ce projet particulier du Verdon répond à notre politique énergétique nationale. Vous en avez décliné les grandes lignes.

Si on en reprend les points, on voit que les éléments importants sont, pour répondre à nos objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, de réduire nos consommations d'énergie, de développer essentiellement les énergies renouvelables pour lesquelles nous sommes très en retard, avec une politique publique volontariste. Vous avez mis l'accent sur les appels d'offres. Il s'agit de développer également tout ce qui va être énergies produites localement.

Si on reprend ces éléments, je ne vois pas trop en quoi ce projet particulier y répond. Le gaz, malgré tout, est une énergie fossile. Vous avez rappelé que nous avons des réserves limitées. De ce point de vue, cela reste une énergie épuisable et on raisonne dans le court terme. Ce n'est pas non plus une énergie très propre, ce ne sera pas non plus une production d'énergie renouvelable et locale avec ce que cela pourrait entraîner de développement économique.

Je rappellerais qu'au même endroit, il y a eu un projet d'éoliennes, qui n'a pas vu le jour. Bien sûr, si l'on raisonne avec une vision jusqu'au-boutiste, en couvrant notre pays d'éoliennes, nous n'arriverons pas à tout produire, mais, vous l'avez rappelé, nous sommes dans la question d'un bouquet énergétique.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Dire qu'on peut avoir un projet gaz parce que le gaz est dans le bouquet énergétique me paraît tout de même une réponse un peu courte, car à ce compte-là, tout ce que nous allons continuer à développer, c'est le nucléaire et le gaz. Si encore ce projet s'accompagnait de propositions, de projets alternatifs vraiment centrés sur les énergies renouvelables et que ce soir on nous montrait non pas seulement des projets de terminaux méthaniers, mais les autres projets, cela permettrait de relativiser.

De façon générale, je ne vois pas en quoi ce projet-là répond aux objectifs de la loi POP, le bouquet énergétique, puisqu'on poursuit sur le nucléaire et le gaz, ni en quoi il contribue à réduire la maîtrise de la demande d'énergie.

Enfin, nous sommes sur un projet privé. Vous l'avez dit vous-même, l'énergie n'est pas un bien comme les autres. Ne vaudrait-il pas mieux que de toute façon, tous ces projets, pour s'inscrire pleinement dans notre politique, soient maîtrisés essentiellement par l'État ?

À ce propos, je me permets d'anticiper sur ce que dira le prochain intervenant. Il s'agit d'une remarque qui se faisait dans la partie de la salle où je me trouve. Il me paraît important d'entendre des experts qui se caractérisent par leur indépendance ; je ne dis pas cela pour vous, Madame, mais plus pour votre voisin. Monsieur, vous avez l'étiquette Gaz de Bordeaux, je me demande donc ce qui pourra garantir une impartialité parfaite de vos propos.

### **Mme Florence Tordjman**

Je ne vous ai peut-être pas convaincue, mais je souhaite simplement rappeler que les réserves gazières sont aujourd'hui estimées pour des durées de 60 à 70 ans minimum. Je parle de réserves prouvées et probables, c'est-à-dire de réserves qui sont régulièrement ré-auditées par les grandes sociétés nationales et que peuvent inscrire les compagnies pétrolières et gazières dans leur livre. De nombreux pays n'ont jamais fait auditer leurs réserves gazières. Je ne m'appesantis pas ici, mais il y a parmi eux l'Arabie Saoudite, le Qatar, l'Iran.

Je croyais l'avoir dit : nous sommes très engagés dans une politique de maîtrise de l'énergie, dans une politique de développement des énergies renouvelables, mais à moyen terme, y compris pour faire face aux besoins électriques – j'insiste beaucoup sur ce point – nous avons encore besoin de gaz, peut-être de façon temporaire. Globalement, c'est l'énergie fossile qui présente aujourd'hui le meilleur bilan environnemental. Ce n'est pas satisfaisant, je crois qu'on ne peut pas se satisfaire complètement de cette situation, mais c'est celle à laquelle nous devons faire face.

### **Une intervenante - Bordeaux**

Il me semble que sur la production globale d'électricité en France, nous sommes excédentaires puisque nous en vendons à d'autres pays européens. Il faut donc peut-être commencer par prendre ce point en compte.

D'autre part, vous n'avez absolument pas mentionné le solaire dans les énergies renouvelables. Or, à Bordeaux, nous avons un nombre d'heures d'ensoleillement particulièrement important. En 1990, j'ai travaillé avec un ingénieur du centre technique de l'équipement sur un projet de maison utilisant l'énergie solaire avec un

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
complément gaz pour les jours où le solaire ne fonctionne pas, et qui permettrait, pour des familles très en difficultés, de diminuer par deux le montant des charges de chauffage et d'eau chaude. Ce projet a été *crevé* - littéralement, c'était mon cadeau de départ à la retraite - par une société HLM de Bordeaux.

Je m'étonne que depuis ce temps-là, les sociétés HLM ne se soient pas lancées dans des études plus sérieuses à ce sujet. L'ingénieur du centre d'études techniques de l'équipement travaillait sur un projet de voiture solaire en Australie. Il est parti. Personne n'a repris ce type de projet.

Dans la région, nous avons plus de 2 000 heures d'ensoleillement prouvées selon les statistiques de la météo à Mérignac depuis trente ans. Je crois qu'il y aurait donc autre chose à voir avant.

D'autre part, au niveau du gaz, les réserves ne sont pas prouvées partout. Est-ce qu'au profit d'une société qui veut s'installer ici pour faire des bénéfices, on doit défigurer l'un des plus beaux estuaires d'Europe ? On voit le nombre de projets de terminaux méthaniers en Espagne, et dans le dossier, il est clairement indiqué qu'une partie du gaz qui se trouverait ici partirait en Espagne et dans le reste de l'Europe, cela ne concerne pas la France. Je ne vois pas l'utilité de permettre à une société de s'implanter ici, de lui permettre de faire des bénéfices et de défigurer complètement un des plus beaux sites.

### **Mme Florence Tordjman**

Je voulais simplement vous dire, Madame, que vous aviez parfaitement raison. Je croyais avoir cité le solaire. Nous ne pouvions pas passer trop de temps, l'exposé était déjà trop long. Vous avez parfaitement raison. Beaucoup de crédits de recherche à l'heure actuelle sont mis sur le solaire et le développement du photovoltaïque d'une façon générale.

Les solutions complémentaires gaz / solaire sont des solutions qu'offrent déjà certains fournisseurs alternatifs d'énergie. Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, nous avons entendu hier soir à Dunkerque que l'Association des Maires de France avait fait une proposition extrêmement importante d'équiper tous les collèges de France de panneaux solaires.

### **M. Alain Durand-Lasserve**

Je vous remercie. Je voudrais brièvement intervenir avant que Monsieur le Directeur de Gaz de Bordeaux ne prenne la parole.

On est habitué, dans ces réunions du débat public, à un certain rituel, une mise en scène. A gauche des représentants de la Commission Particulière du Débat Public, nous avons les investisseurs, et à droite, nous avons les experts. Je pense que Monsieur le Directeur de Gaz de Bordeaux ne parlera pas en qualité d'expert. Il a pris parti très précocement pour ce projet, en appui au Port Autonome de Bordeaux, à 4Gas et à une partie de la Chambre de Commerce. Il donne un point de vue qui n'est pas, à mon sens, le point de vue d'un expert et je ne voudrais pas qu'il y ait d'ambiguïté sur ce point.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Je souhaiterais que dans son exposé, Monsieur le Directeur de Gaz de Bordeaux nous explique quel est le statut actuel de Gaz de Bordeaux, quel est son futur statut. Ceci dit, je ne serais pas étonné que pour faire passer le projet, on nous annonce une baisse du prix du gaz ou une amélioration de la situation de l'emploi que nous promet le Port Autonome de Bordeaux ou la société 4Gas. Merci.

### **M. Louis- Julien Sourd**

S'il n'y a pas d'autres questions pour Madame Tordjman, nous allons passer la parole à Monsieur Tonnant, qui n'est pas là en tant qu'expert, mais comme il est le principal intervenant sur le marché du gaz en Gironde, il aurait été dommage de ne pas écouter son point de vue. Il n'y a pas d'autre opérateur de cette taille dans la région et il était intéressant d'avoir son point de vue.

### **M. Bernard Vinquoy – Vice-Président du Collectif « Une pointe Pour Tous »–**

J'ai apprécié votre exposé. La qualité de l'élocution a été bonne. Sur la forme, cela va, mais c'est le fond qui ne va pas très bien. J'ai l'impression qu'on est encore face à des grandes élucubrations technocratiques pour justifier des décisions qui sont tout sauf d'intérêt national. Dans notre cas, c'est l'intérêt du spéculateur CARLYLE et de ses collègues.

J'ai relevé certains points de votre long discours. Vous parlez par exemple d'un besoin d'énergies fossiles pour développer les énergies renouvelables. J'aurais souhaité que vous m'expliquiez dans le détail ce que cela veut dire.

Vous parlez du stockage. On a besoin de stockage d'énergies. On ne peut pas stocker l'électricité. Dites-moi combien de temps on pourra stocker le GNL dans les cuves.

On parlait aussi du choix des énergies renouvelables dans ce fameux bouquet. Il y a une dizaine d'années, j'ai étudié des systèmes industriels, des produits qui rentraient dans la chaîne d'énergies renouvelables. J'ai donc été amené à faire une étude de marché et à voir notamment EDF et TOTAL Energie.

Il faut savoir qu'EDF et son collègue Gaz de France bloquaient complètement le marché des énergies renouvelables. En 1997, EDF n'avait que huit personnes pour travailler sur les énergies renouvelables. Huit personnes seulement, qui lui avaient été imposées par le Ministre de l'Ecologie de l'époque, sans cela, il n'aurait pas travaillé sur le sujet. Inutile de vous dire que ce n'est pas lui qui allait me renseigner.

Sur le marché des énergies renouvelables, nous sommes extrêmement mauvais. J'ai fait l'étude de marché sur ce sujet. Il n'y a pas de marché puisque le marché est bloqué. Tous les produits qui rentrent dans la chaîne des énergies renouvelables, même à l'heure actuelle, sont fournis pas les pays étrangers. Ce sont des produits d'importations, et lorsqu'on importe, c'est très cher.

Je m'occupe aussi de travaux de normalisation dans l'industrie. Il faut savoir que les industriels français, au niveau des énergies renouvelables, dans les instances nationales, européennes, ou internationales, ne sont pas du tout présents. Les énergies renouvelables, on s'en fiche en France !

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Par ailleurs, en Espagne, on ne peut pas avoir de permis de construire si on n'a pas un chauffe-eau solaire. Dans le Médoc, il y en a quelques-uns, à Montalivet, ils ont appelé cela « le village solaire ». C'est un exploit ! On construit un lotissement avec quelques chauffe-eau solaires, on dit que c'est bien, on en fait de la publicité.

On ne fait donc rien et c'est grave. C'est d'autant plus grave que les Américains se préparent aux énergies renouvelables et que nous n'avons pas du tout avancé. Lorsqu'ils vont s'y mettre, ce sera comme en informatique, nous ne serons pas présents sur ce marché.

**M. Louis-Julien Sourd**

Quelle est votre question, s'il vous plaît ?

**M. Bernard Viquoy**

Vous dites que le gaz naturel pollue moins que les autres énergies fossiles, mais j'aimerais vous entendre sur le fait qu'il y a tout de même besoin d'énergie pour le refroidir, pour le réchauffer, et qu'une grosse partie part en évaporation.

On nous dit qu'il y a un risque avec la Russie de nous voir fermer le robinet. On voit que la Russie représente 16 % des approvisionnements. Cela m'étonnerait que la Russie nous ferme le robinet, car elle nous vend le gaz tout de même. Elle est en train de faire d'autres réseaux de gazoducs. Il y a des réserves totalement inexploitées en Iran. Des tuyaux vont passer à Gibraltar, c'est en construction. Il y a d'autres gazoducs qui passent sous la Méditerranée. Ceci ne justifie pas l'implantation de terminaux méthaniers.

**M. Louis-Julien Sourd**

S'il vous plaît...

**M. Bernard Viquoy**

Mais laissez-moi parler ! Vous faites parler longuement, comme hier... Hier, vous avez fait parler un expert maritime et une personne du pilotage. Ces gens-là ne nous intéressent pas. Pourquoi ?...

**M. Louis-Julien Sourd**

... Je n'avais pas compris cela.

**M. Bernard Viquoy**

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
... Je vais vous dire pourquoi. Parce que ce ne sont pas des experts indépendants. Ils sont payés par le Port Autonome.

... Le pilotage est bien payé par le trafic du Port Autonome, tout de même ! Ne poussez pas !

Plutôt qu'une sous-directrice du gaz et des énergies fossiles, mettez-nous quelqu'un qui nous parle des énergies renouvelables. C'est ce que je voulais dire.

Donc, on a peur de la Russie pour 16 %. Pourquoi, plutôt que de nous mettre un terminal méthanier dangereux et criminel au Verdon par rapport à des quantités...

**M. Louis-Julien Sourd**

... Je propose que vous m'envoyiez votre question.

**M. Bernard Vinguoy**

... Pourquoi ne nous met-on pas au Verdon des fabricants de microprocesseurs et des fabricants de logiciels ? Nous sommes complètement dépendants en informatique. Si on nous coupe l'informatique, cela ne marchera plus. Nous sommes complètement dépendants des fabricants de microprocesseurs...

**M. Louis-Julien Sourd**

... Nous ne sommes pas là pour parler de l'informatique et de Microsoft ! Nous avons compris.

**M. Bernard Vinguoy**

... Nous sommes à 100 % dépendants. 16 % de gaz, ce n'est rien ! Qu'on ne nous dise pas que les Russes vont nous fermer le robinet pour justifier de la spéculation de grands groupes financiers. Ce n'est pas possible ! Arrêtez de nous mentir ! Arrêtez !

**M. Louis-Julien Sourd**

Je vous propose d'envoyer votre contribution par écrit à la CPDP, elle sera publiée.

Je donne la parole à Madame Tordjman, je demande à 4Gas de noter les questions qui lui sont adressées, je vous redonnerai la parole puis nous parlerons du gaz de Bordeaux.

Madame Tordjman, pouvez-vous répondre sur ce qui se passe en matière d'énergies renouvelables, car cela a l'air d'être mal perçu par le public ? La France est-elle vraiment en retard en matière d'énergies renouvelables ?

### **Mme Florence Tordjman**

Oui, Monsieur le Président, on peut affirmer effectivement que la France est en retard en matière d'énergies renouvelables. Je crois que les membres présents ce soir ont parfaitement raison. C'est pourquoi j'ai souhaité donner juste un éclairage sur l'éolien pour vous montrer que cela décolle enfin, mais nous sommes très en retard. Cela dit, il y a en même temps un appétit assez intéressant, car beaucoup d'industriels s'y intéressent aujourd'hui. Le Parlement français a adopté un certain nombre de dispositions très intéressantes pour favoriser le développement des énergies renouvelables. Je vous ai parlé de dispositifs fiscaux, de politiques tarifaires adaptées et qui permettent de racheter l'énergie électrique produite à partir des énergies renouvelables.

Je crois qu'il faudrait consacrer un peu plus de temps à ce sujet, mais nous pourrions vous faire passer de l'information si la Commission le souhaite. Je rappelle que sur le site du Ministère, [www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr), la documentation est accessible sur l'éolien, le solaire, etc.

### **M. Stéphane Saubusse – Verts Médoc**

Ma question est simple. Je vais essayer d'être le plus clair possible. Dans le contexte de réchauffement climatique, le GNL n'est pas une énergie propre, contrairement à ce que vous dites. Il ne correspond pas complètement aux objectifs du protocole de Kyoto. J'aimerais savoir quel est le bilan énergétique, exact ou approximatif. Que pouvez-vous me dire sur une telle installation, en partant de la liquéfaction, du transport, de la construction et du fonctionnement en tonnes équivalent CO2 ? J'aimerais connaître le bilan énergétique global d'une telle installation.

Il faut savoir que seule l'installation de ce terminal méthanier demandera l'installation d'une centrale électrique d'une puissance installée de 20 mégawatts, c'est-à-dire les besoins annuels de 20 000 personnes.

Sur le même site, un projet avait été prévu, en 1998, de 12 mégawatts en éolien. Nous sommes désolés que ce site consomme à lui seul plus que ce qu'un site éolien aurait pu produire.

### **Mme Claudia Courtois**

N'avons-nous pas d'éléments concernant Montoir par exemple ? N'y a-t-il pas eu d'analyses sur le site de Montoir ou celui de Fos en termes de bilan énergétique global ?

### **Mme Florence Tordjman**

Je n'en dispose pas ici. On peut essayer d'interroger par exemple la société Gaz de France qui a l'expérience de deux terminaux en fonctionnement depuis longtemps. Peut-être la société 4Gas, qui a des terminaux méthaniers ailleurs...

... peut au moins indiquer ce qu'elle connaît sur un autre site.

**Mme Maryse Durand-Lasserve - Bordeaux – Le Verdon**

Je suis très intéressée par ce que vous avez dit à propos des appels d'offres dans la mesure où précisément, c'est une des questions que nous posons depuis un certain temps au Port Autonome de Bordeaux, à savoir : pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appel d'offres à Bordeaux, contrairement à Dunkerque et au Havre comme vous l'avez dit vous-même ?

Je voudrais poser une question à propos des prix. On a l'air de dire que d'une façon quelque peu magique, et cela correspond à ce que nous disent les économistes d'une façon générale, la concurrence va permettre une baisse des prix.

Puisque le marché a déjà été libéralisé pour les industriels, est-ce qu'on a déjà constaté une baisse des prix ? Est-ce que dans le calcul que l'on fait de ces prix, on tient compte des difficultés d'approvisionnement dont vous nous avez parlé ? A savoir que finalement, on va faire venir du gaz de pays de plus en plus lointains et de pays qui sont très peu sûrs. On dit : on court le risque de voir la Russie couper son approvisionnement. Je ne suis pas très sûre que les approvisionnements en provenance du Nigeria soient vraiment en provenance d'un pays très stable.

Comment ces prix sont-ils déterminés ? Est-ce qu'on tient compte dans le calcul de ces différentes données ? Je vous remercie.

**Mme Florence Tordjman**

Sur la question « pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appel offres au Port Autonome de Bordeaux ? », je suis tout à fait incapable de vous répondre n'étant pas en charge des sujets relatifs aux ports.

**M. Louis-Julien Sourd**

Les directeurs sont présents, ils répondront.

**Mme Florence Tordjman**

En revanche, sur les prix de l'énergie, que s'est-il passé ? En matière gazière, les prix de l'énergie sont relativement cycliques et le prix du gaz est directement indexé sur le prix du pétrole. Les deux produits proviennent souvent des mêmes gisements, ils sont exploités en même temps ou l'un après l'autre selon les types de gisements. Aujourd'hui, sur tout le marché européen, les prix du gaz sont complètement indexés sur les prix des marchés pétroliers.

Du fait de la libéralisation, on ajoute un prix de la molécule puis un prix de transport, un prix de distribution, un prix de commercialisation, voire un coût de stockage pour ceux qui ont besoin de ce que l'on appelle une importante modulation.

Que s'est-il passé depuis la libéralisation ? Les prix du marché gazier ont d'abord considérablement chuté avant de ré-augmenter beaucoup depuis 2005...

... C'est lié aux mouvements des prix du pétrole. Mais c'est la raison pour laquelle quand même aujourd'hui, les industriels français ont choisi la libéralisation en matière gazière puisqu'en térawattheures consommés, il y a plus d'industriels qui ont choisi de quitter leur fournisseur historique que d'industriels qui sont restés avec leur fournisseur précédent.

Certains ont pu le regretter parce qu'effectivement, depuis 2005, il y a eu de grosses augmentations liées à des tensions très importantes sur le marché des prix du pétrole. Nous pensons que globalement, le prix des énergies fossiles en général est plutôt orienté vers une hausse.

Je parle du gaz. La situation est très différente en matière de marché électrique et la France a une situation très différente des pays européens en ce qui concerne les prix d'électricité. Nous avons des prix et des tarifs beaucoup plus bas que nos autres voisins européens en raison du choix du nucléaire, et cela, durablement pour les vingt prochaines années.

Mais en matière de prix de gaz, il ne faut pas espérer avoir d'une part des différences très importantes entre les prix et les tarifs, et d'autre part un rapprochement des prix et des tarifs.

Comme aujourd'hui l'essentiel du gaz vient du nord et de l'est de la France, les consommateurs du sud de la France paient leur gaz plus cher que les consommateurs du nord. Le développement de Fos-Cavaou devrait ramener plus de liquidités sur le marché gazier, avec à terme, plus de concurrence et donc éventuellement, faire diminuer les prix, car il y a moins de part transport. Les fournisseurs paient leur transport et leur distribution sur les réseaux.

Le prix du transport et de la distribution, c'est globalement marginal. Le transport représente moins de 10 % du prix du gaz. Le prix de la molécule représente 50 % de votre prix aujourd'hui. Je simplifie, mais l'ordre de grandeur est à peu près celui-là.

Nous avons des contrats de très longs termes avec les pays producteurs. Je veux redire que nous avons en France une excellente relation, très ancienne, très entretenue, avec la Russie. Nous avons une confiance importante dans le fournisseur GAZPROM qui n'a jamais été démentie. Pour autant, quand la Russie, pour des raisons qui nous échappent, décide d'augmenter ses prix avec son voisin biélorusse ou ukrainien...

... Oui, ce n'est pas notre histoire... mais quand le gaz est fermé, concrètement, nous avons beaucoup de chances d'avoir des stockages pleins et que les consommateurs ne s'en rendent pas compte...

... Je ne veux pas du tout faire peur, je veux dire simplement qu'on n'a pas vu les effets d'une crise énergétique un peu lointaine, mais que certains pays plus proches de nous en ont vu des effets directs pendant quelques jours.

Je veux dire que nous avons une relation de confiance très importante avec la Russie, mais que tous les pays européens n'ont pas la même histoire avec la Russie et n'ont pas la même relation. Pour beaucoup d'entre eux, c'est leur fournisseur unique.

**M. Philippe Deiss, Directeur du Port Autonome de Bordeaux**

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Sur la question de la mise en concurrence, le Président du Conseil d'Administration, Dominique Sentagnes, avait répondu dès la première réunion à Soulac. Je ne crois donc pas qu'on puisse dire que le port élude cette question. C'est également l'une des premières qui nous a été posées sur le site et nous y avons répondu il y a plus de trois semaines.

Retenez que, pour une implantation de ce type, à partir du moment où plusieurs industriels ont accès au territoire – c'est le cas sur le site du Verdon puisque l'espace réservé à 4Gas n'est pas exclusif de réservations autres – lorsqu'il y a de l'espace et lorsqu'il y a des postes publics, il n'y a pas de mise en concurrence.

Le cas de Dunkerque est tout à fait spécifique. Le Port Autonome veut se marier avec un industriel pour construire un terminal. Il lance un appel à concurrence pour choisir celui avec qui il sera marié, le seul, exclusivement.

Dans le cas du Havre, il n'y a qu'un site, relativement restreint d'ailleurs, et pour choisir le seul industriel qui pourra s'y implanter, le port du Havre lance un appel à concurrence.

Pour conclure, qu'il y ait appel à concurrence ou non, au bout, il y a bien un industriel qui veut créer un terminal méthanier. Merci.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Merci. Je donne la parole à Monsieur Tonanny pour qu'il nous présente, en dix minutes, la situation du gaz de Bordeaux, puis je demanderai à 4Gas de répondre aux questions qui lui sont adressées...

... Vous aurez la parole ensuite. Non, Madame, j'organise la soirée, je donne la parole à Monsieur Tonanny, je vous la donnerai ensuite...

## **Intervention de Michel TONANY – Gaz de Bordeaux**

---

### **M. Michel Tonanny – Directeur clients Gaz de Bordeaux**

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Sénateur, bonsoir. Pour garder toute la qualité de ce débat, je vais tacher d'être très bref.

Je voudrais dire comment cette politique énergétique se retrouve au niveau local. Je précise qu'en effet, je n'interviens pas en tant qu'expert, j'interviens, et j'en remercie Monsieur le Président, à la demande de la Commission, comme acteur local. Je représente, en tant que Directeur clients, Monsieur LePicolot, qui est le Directeur Général de Gaz de Bordeaux.

Madame Tordjman parlait des différents acteurs nationaux. Gaz de Bordeaux est l'un des acteurs historiques au niveau français, une entreprise locale depuis 180 ans, SAEML – et ce statut restera pour toute la partie distribution.

### **Mme Claudia Courtois**

C'est-à-dire ?

### **M. Michel Tonanny**

Société Anonyme d'Economie Mixte. Avec la mairie de Bordeaux pour actionnaire principal, mais également 46 communes autour de Gaz de Bordeaux, notamment les principales communes du Sud Médoc.

Nous avons plus de 205 000 clients aujourd'hui, 500 emplois, 3 500 kilomètres de réseau, plus de 18 millions d'euros investis chaque année. Ceci pour la partie réseau. Cela a donc un poids dans l'économie locale.

Pour la partie fourniture, il est clair que l'activité principale et historique de Gaz de Bordeaux est la fourniture du gaz et des services associés. Il s'agit de 5 térawattheures qui s'inscrivent dans les 500 du niveau national ; dans les 5 % des ELD, c'est 2 %. C'est donc un petit acteur.

Mais nous pensons qu'à travers le développement, les petits acteurs locaux sont des acteurs essentiels. Par rapport à un niveau et un marché dépassant le cadre national, nous pensons qu'il y a besoin de ces acteurs locaux, il y a besoin de ces configurations plus petites. Le développement du gaz aujourd'hui n'est pas en courbe croissante. Dans le cadre des politiques d'économie d'énergie, la consommation moyenne d'un logement a été divisée par deux en dix ans. Si nous ne voulons pas subir cette baisse énergétique, nous sommes contraints de développer des services associés et de développer ces utilisations gaz dans le cadre du développement durable.

Madame parlait des utilisations gaz / solaire. Gaz de Bordeaux n'a pas fait de développement éolien, mais s'est directement engagé dans les offres solaires couplées au gaz, y compris avec les offices d'HLM aujourd'hui. Nous pensons qu'il est anormal

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
que seule l'Allemagne ait développé ce solaire, et qu'au niveau du sud-ouest, il y a une activité à développer. C'est également le gaz naturel véhicule, les réseaux de chaleur avec la géothermie, le développement de tout ce qui est condensation, les pompes à chaleur. C'est une obligation. Nous avons à nous inscrire dans ce développement.

Vous parliez d'objectivité. Gaz de Bordeaux n'est pas partie prenante dans ce débat. Nous sommes attentifs à l'évolution de ce débat contradictoire, je ne dirais même pas à l'évolution du projet, mais à l'évolution du débat. Vous êtes nos clients et nos acteurs privilégiés. C'est aussi à ce titre que nous sommes là.

Je parlais des grands axes qui ont été développés. L'axe énergétique, l'axe des énergies renouvelables est vital pour notre développement. Il y a également les problématiques d'approvisionnement. Si l'on reprend au niveau régional ce qui a été développé au niveau national, on s'aperçoit que dans le sud-ouest, il y a un manque de liquidités puisque les points d'approvisionnement sont au nord, à l'est, etc. Nous ne disons pas que seul, ce type de projet est une solution, bien entendu qu'il nous faut penser et participer à d'autres, ce qui est évident, c'est qu'aujourd'hui, nous avons un manque au niveau de la région sud-ouest. La liaison par le sud se fait plus dans le sens nord-sud que dans le sens sud-nord. C'est une réalité géoéconomique : il n'y a pas de point d'injection sur le réseau de transport national au niveau de la région.

Dans les coûts de l'énergie, qui font les coûts de revient de nos sociétés, l'énergie et l'ensemble de l'acheminement portent sur 90 % avec les 50 % qui étaient indiqués au niveau fourniture, les 10 % restant étant pour la part de commercialisation. On voit donc immédiatement l'aspect essentiel de ces notions molécule / transport.

Le transport en lui-même est, à la différence de l'électricité, directement lié à la distance. C'est la raison pour laquelle le fait qu'il n'y ait pas de point d'injection au niveau global du sud ouest pose un problème. Cette proximité de source d'approvisionnement est un élément important dans la représentativité du prix. C'est une réalité des coûts et c'est une réalité technique.

Si l'on regarde l'une des possibilités que pourrait être ce point d'approvisionnement – je dis bien : une des possibilités – encore faut-il que la part qui pourra être prise de réduction du coût d'approvisionnement par la moindre distance ne soit pas compensée par un surcoût du coût d'investissement, que nous ne maîtrisons pas. Je pense qu'on nous en reparlera. Nous n'avons pas, à Gaz de Bordeaux, la maîtrise du coût d'investissement. Comme le rappelait Madame TORDJMAN, il y a aujourd'hui deux grandes sociétés : GRT pour le nord, et TIGF pour le sud.

Pour terminer, il faut se demander quelles pourraient être les incidences d'un point d'entrée local ? Gaz de Bordeaux, fournisseur historique, s'inscrit bien entendu dans le cadre de l'élargissement de la concurrence. Nous y inscrivons nos propres niches, nos propres développements, notamment les développements durables.

Il faut comprendre qu'à partir du moment où on considère que ces acteurs d'une autre taille sont nécessaires à ce développement général du marché de l'énergie, il faut qu'ils puissent eux-mêmes exister. Cette concurrence dans laquelle nous nous inscrivons doit pouvoir s'ouvrir au niveau d'un plus grand nombre de fournisseurs, à des capacités de stockage supplémentaires. Le dernier élément est un lien d'opportunité par l'optimisation et l'accélération d'un développement vers le nord Médoc...

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
... Je précise que nous n'avons pas attendu le projet pour faire le développement jusqu'à Pauillac et que nous n'attendrons de toute façon pas le devenir du projet pour nous développer jusqu'au nord Médoc.

**Mme Claudia Courtois**

Pourriez-vous apporter quelques précisions ? Quelle est la part exacte du transport dans vos prix de revient ?

**M. Michel Tonanny**

Ce que je vais reprendre, ce sont les 60 % des coûts, fourniture plus transport. GRT GAS aujourd'hui nous fournit un prix qui comprend la part acheminement. Nous sommes à 60 % et nous retrouvons les proportions indiquées par Madame Tordjman, c'est-à-dire 50 % du coût molécule et 10 % du coût transport. Nous l'achetons complet, mais les proportions sont aujourd'hui celles-ci. Nous n'échappons pas aux règles et aux données du marché.

**Mme Claudia Courtois**

Vous dites que l'opportunité d'avoir un point d'injection au niveau régional peut permettre des stockages supplémentaires, mais 4Gas ne stocke pas. Explicitiez votre point de vue.

**M. Michel Tonanny**

Ce sont des unités de stockage local. Je ne parle pas forcément de 4Gas. Dans les projets GNL et les projets de ports méthaniers, le stockage est une des caractéristiques du projet.

**Mme Claudia Courtois**

Cela peut être une bonne transition pour que 4Gas apporte plusieurs précisions concernant le stockage, et réponde aux différentes questions posées par le public. Quels seraient vos clients ? Est-ce qu'il s'agit d'un gaz destiné au marché français principalement ? Quelle sera la part du marché français dans votre marché total ? Quels pays étrangers ? Comment seront calculés vos prix ? Est-ce que vous avez déjà réalisé le bilan énergétique global, de Milford Haven par exemple, le seul site bientôt en exploitation ?

**M. Henk Jonkman – Directeur Général France 4Gas**

La première question concerne les clients du terminal. Ce projet est prévu pour permettre à des clients comme des pays producteurs ou des gros opérateurs

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
étrangers de rentrer sur le marché français. Pour cela, il faut un outil, qui est un terminal méthanier avec une installation de regazéification. Les clients sont donc les pays producteurs, qui ont été cités précédemment, et les gros opérateurs européens entre autres.

Encore une fois, nous n'achetons pas, nous ne vendons pas de gaz, nous proposons une infrastructure. J'ai entendu dire que nous spéculions sur le gaz. Pour spéculer sur le gaz, il faudrait en acheter ou en vendre, ce que nous ne faisons pas.

Concernant la destination de ce gaz, le marché français a une particularité que Madame Tordjman a bien expliquée, à savoir qu'il est dépendant des importations à plus de 98 %. Dans ce marché, l'opérateur national couvre plus de 80 % des ventes qui se font en France. Un pays qui importe presque tout et où un seul opérateur est majoritaire donne évidemment envie à beaucoup de gros opérateurs européens, internationaux, et aux pays producteurs, de venir commercialiser directement leur gaz en France.

Sur la destination du gaz, le marché qui est intéressant pour les clients est le marché français. Durant les exposés précédents, nous avons vu plusieurs fois la carte des réseaux de distribution existants en France. C'est un réseau très complet, qui va de l'est à l'ouest, du sud au nord. Il y a des interconnexions à plusieurs points de frontière, dans le nord, il y a les terminaux méthaniers, il y a également un accès par l'Espagne. C'est-à-dire qu'il existe la possibilité non seulement d'importer du gaz de tous ces pays situés autour de la France, mais également occasionnellement de réexpédier du gaz vers ces pays.

### **Mme Claudia Courtois**

Vous n'avez pas répondu à la question du bilan énergétique global. En disposez-vous ?

### **M. Henk Jonkman**

Je ne dispose pas de cela ce soir. Il faut savoir que l'installation de cogénération qui est installée avec le terminal permet d'être totalement autosuffisant en termes de consommation électrique. Dans le tarif de passage – car en fait, c'est une unité de passage : on arrive, on décharge le gaz et on le regazéifie – il y a un très faible pourcentage, de l'ordre de 0,05 %, qui est en quelque sorte payé en nature, c'est-à-dire que c'est une partie du gaz qui s'évapore qui sert à alimenter directement cette usine de cogénération. C'est en fait le gaz du client qui sert à alimenter cette cogénération.

### **Mme Claudia Courtois**

Vous dites que vous n'avez pas encore le bilan énergétique global. Pourriez-vous en disposer pour une prochaine rencontre ? Est-ce que c'est possible ?

### **M. Henk Jonkman**

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Je vais demander s'il est possible de l'obtenir. J'ai expliqué qu'il s'agissait d'une consommation du gaz du client, etc. Je vais essayer de trouver le bilan énergétique, comme Madame Tordjman va essayer de poser la question aux opérateurs français.

**M. Philippe Lucet, Collectif « une Pointe pour Tous »**

Beaucoup de promesses sont faites quant aux baisses du prix du gaz, on nous donne des estimations du coût du transport, etc., mais est-ce qu'une étude de faisabilité précise a été faite, en particulier par rapport au coût du gazoduc ? On a parlé de coût prévisible de 100 millions d'euros. Une étude de faisabilité a-t-elle donc été faite incluant les investissements très lourds qui seront à faire au niveau du transport entre le Verdon et Bordeaux ? Comment est prévu le plan de financement de ces coûts très importants ? J'ai vu le chiffre de 100 millions d'euros. C'est énorme. C'est 20 % du coût du terminal méthanier.

Quelles sont donc les études qui ont été faites ? Comment sont établis les plans de financement ? À partir de quelles données est établi le coût du transport pour justifier les promesses que Monsieur TONANNY a faites ? Merci.

**M. Louis-Julien Sourd**

Avez-vous des éléments de réponse ?

**M. Michel Tonanny**

Ce ne sont pas des promesses. Je mettais l'impact des distances de transport dans le prix de revient de l'énergie. Cela dit, vous posez une très bonne question à laquelle Gaz de Bordeaux n'a pas de réponse. Pour en avoir la traduction en termes directement économiques, encore faut-il avoir cette composante essentielle puisque le transport va avec ce terminal.

**M. Louis-Julien Sourd**

Je réponds tout de suite. Cet après-midi, nous avons longuement rencontré TIGF. Jeudi prochain, 18 octobre, à Soulac, les variantes du gazoduc ainsi que les coûts estimés à ce jour – les études n'ont commencé qu'au mois de juillet – vous seront donnés...

... Une étude de ce type n'est pas une petite opération. Cela dure six mois, si ce n'est davantage. C'est un chantier de trois ans.

**M. Alain Durand-Lasserve**

Monsieur le Président, nous sommes engagés dans un débat sur une question complexe et c'est une donnée essentielle qui nous manque. La semaine prochaine, nous allons devoir débattre de la question du gazoduc, alors qu'à ce jour, nous  
Bordeaux, le 9 octobre 2007

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
n'avons pas la moindre information à ce sujet. Qu'est ce que vous recherchez ? Un simulacre de débat à Soulac ? Nous arriverons dans une salle, Monsieur le Président, où nous n'aurons rien en main, aucune information. Quelqu'un de TIGF ou de Gaz de France va nous montrer un diaporama sur un mur en nous demandant de réagir à des propositions de tracés et nous n'aurons eu aucune information avant pour y réfléchir, nous documenter et pouvoir en débattre. C'est un simulacre de débat, ce n'est pas un débat public dans ces conditions !

### **Mme Corinne Biès**

Suite à cette intervention, il est important de préciser que l'objet du débat public est d'observer et de mettre en discussion les différentes variantes du projet. Nous ne sommes pas sur un projet définitif....

... S'il vous plait, laissez-moi terminer. TIGF, qui est en l'occurrence la seule structure capable de répondre en la matière, vient et présente. Ensuite, il y aura certainement l'occasion, à travers d'autres débats, d'en rediscuter et d'exprimer vos points de vue à ce sujet...

### **M. Louis-Julien Sourd**

Tout ce qui est exposé pendant les réunions figure sur le site et sera adressé. Nous ne cachons rien. La transparence est la première exigence que nous avons.

### **Mme Francine Chollet**

Mon intervention va être très brève. D'abord, je suis très déçue de ce débat. Cela vole vraiment bas. Excusez-moi, mais ce n'est pas bien du tout. J'ai voulu intervenir tout à l'heure, car Madame a utilisé le mot « diversifier », au niveau énergétique, en disant que c'est vraiment ce qu'il faut faire, en urgence, sinon nous allons aller vers un massacre social et économique.

Mardi dernier, à la même heure, j'étais devant mon poste de télévision. ARTE diffusait une émission sur l'énergie. J'ai pris des notes, j'en ai cinq pages, et je vous assure que c'était beaucoup plus intéressant que ce que j'entends ici. J'en ai appris beaucoup plus. J'aurais pu répondre à votre place à toutes les questions qui ont été posées tellement c'était mauvais !

Concernant la diversification, vous voulez nous embrouiller. Vous nous prenez pour des demi-demeurés. Je suis assez agacée parce que nous avons toujours l'impression d'être pris pour des débilés. C'est certainement vrai, mais je cherche tout de même à me défendre.

Concernant la diversité, il s'agit de la diversité au niveau des origines du gaz, vous l'avez très bien expliqué, mais ce qui est beaucoup plus intéressant, c'est la diversité au niveau des énergies. Vous avez omis l'énergie éolienne, l'énergie solaire, ne parlons pas de la biomasse. Le plus amusant, pour ceux qui se gaussent de l'éolien, c'est qu'aux Etats-Unis actuellement, les rois du pétrole sont ceux qui cultivent le maïs, car ils font du gaz.

**M. Louis-Julien Sourd**

Pas du gaz, Madame, de l'éthanol.

**Mme Francine Chollet**

L'éthanol est un gaz !

**M. Louis-Julien Sourd**

Depuis quand ?

**Mme Francine Chollet**

Il peut être à l'état gazeux. Le gaz peut être un liquide, c'est la même chose !

Voilà donc ce que je voulais dire. C'est miteux ! C'est honteux de nous malmener comme cela !

**M. Louis-Julien Sourd**

Est-ce que vous pourriez vous nommer pour le compte-rendu ?

**Mme Francine Chollet**

S'il faut me nommer, je me nomme. Je suis Francine CHOLLET, Bordeaux.

**M. Michel Rigault – Le Verdon**

Je voudrais poser la question suivante : est-ce que lorsque CARLYLE aura son terminal méthanier, une fois qu'il aura le monopole du gaz – il n'est pas venu là par philanthropie, mais pour gagner de l'argent – vous êtes vraiment sûrs qu'il ne va pas vous faire chanter et vous faire payer le gaz beaucoup plus cher, à partir du moment où il sera le seul fournisseur sur le secteur ?

J'aimerais ensuite poser une question au Président sur le déroulement des débats.

... Pour compléter, vous nous avez expliqué très justement que le gaz était indexé sur le prix du pétrole. Autrefois, lorsque je payais le gaz, le prix du gaz était effectivement fonction du prix du pétrole. Or, aujourd'hui, le prix du pétrole augmente. Je me doute que le prix du gaz va continuer à augmenter. Nous raconter, comme le fait CARLYLE et les gens du gaz, qu'au Verdon, le gaz sera même gratuit, c'est se moquer de nous ! Est-ce qu'honnêtement, vous pensez qu'une fois qu'ils auront leur stockage, ils ne vont pas nous faire chanter plus que les Russes ou d'autres ?

**Mme Claudia Courtois**

Monsieur Tonanny n'a pas dit que le gaz serait gratuit.

**M. Michel Rigault**

C'est une boutade. On est en train de se moquer de nous, on aime aussi la plaisanterie, mais pas trop tout de même !

**M. Henk Jonkman**

J'ai répondu à la première question il y a deux minutes et j'ai bien spécifié que la société néerlandaise 4Gas ne vendait pas de gaz.

**M. Michel Rigault**

Sauf qu'hier, Monsieur, vous nous avez dit deux fois que vous étiez les exploitants du site. Ou vous êtes les constructeurs ou vous êtes...

**M. Henk Jonkman**

Vous avez tout à fait raison, nous sommes opérateurs du site. Nous le construisons, nous sommes opérateurs, mais nous ne vendons pas et nous n'achetons pas de gaz.

**M. Michel Rigault**

Ne croyez pas tout de même que nous ne voyons pas ce qui va se passer ! Nous savons qu'avec l'exploitant ou l'opérateur qui va venir, vous avez déjà des accords. Je ne sais même pas si vous n'avez pas d'accord secret avec Gaz de Bordeaux, j'en doute, mais on ne sait jamais. Il est probable que vous avez des accords avec celui qui va arriver. Vous ne faites pas cela comme cela en disant ensuite : « tiens, j'ai quelque chose à vendre ».

Lorsque vous allez avoir la société en question, de laquelle CARLYLE ou vous êtes déjà sûrement actionnaires, il y aura ce genre de problèmes. Nous faire croire aujourd'hui qu'une fois que vous aurez ce site, vous allez baisser le prix du gaz...

**Mme Claudia Courtois**

Est-ce que vous avez déjà des accords avec des distributeurs ? Monsieur Tonanny, quelle sera votre politique d'achat ?... Le but est de leur poser la question..... Merci d'être polis. Je suis polie avec vous. Merci.

### **M. Henk Jonkman**

Concernant des accords avec des sociétés gazières, pour notre terminal à Milford Haven, nous avons des engagements signés sur vingt ans avec la société malaisienne PETRONAS et le groupe anglais BRITISH GAZ. Ce sont les deux clients de ce terminal. Pour Rotterdam, qui a reçu tous ses permis de construire, des accords sont signés avec ENWB, société allemande, et avec ENECO, société hollandaise. Au Verdon, nous sommes actuellement au stade d'étude de projet. Nous verrons, si nous allons de l'avant, si nous avons des clients. Nous verrons cela beaucoup plus tard.

### **M. Michel Tonanny**

Je confirme que nous n'avons pas, et pour cause, d'accord dans le cadre de ce projet. Nous sommes, je le rappelle, attentifs à l'évolution du débat.

Quant à l'évolution des prix du gaz, elle est directement liée à l'évolution des prix du pétrole. Il y a des augmentations, il y a tout de même des baisses ; entre octobre 2006 et octobre 2007, le prix du gaz a baissé, pour les tarifs de Gaz de Bordeaux, de 3 %.

### **M. Michel Rigault**

Si vous le permettez, j'ai encore une question à propos du débat public. Je trouve que c'est de votre faute, Monsieur le Président, si aujourd'hui, nous en sommes arrivés là. Comme le disait Alain Durand-Lasserre, nous discutons de choses que nous ne connaissons pas. J'ai été très attentif à ce qu'a dit Madame Tordjman. Simplement, je suis incapable, sur l'ensemble des informations qu'elle a données, de poser des questions. Je vais réfléchir ce soir, je vais reposer des questions demain, mais je n'aurai pas les réponses. Il serait tout de même intéressant que nous ayons les informations avant de venir au débat public.

C'est de votre faute. Nous avons demandé, nous avons supplié que le débat public se déroule en été. Beaucoup de personnes ne sont pas là. Toutes celles qui sont en résidences secondaires et qui sont aussi concernées par ce projet ne sont pas là, ne peuvent pas poser de questions. Elles n'ont pas les informations.

Sur ce déroulement, la CDC vous a demandé de suspendre le débat public. Nous ne vous avons pas demandé de l'arrêter, nous vous avons demandé de le suspendre et de le reporter après les élections municipales, par exemple, ce serait une bonne idée. Vous vous y refusez. Je ne sais pas pourquoi, il faudra me l'expliquer.

Quand on vient ici, on se prend des informations. Je ne suis pas plus bête qu'un autre, mais j'avoue que n'arrive pas à tout prendre et je n'arrive à poser toutes les questions.

J'ai posé de nombreuses questions et je vous répète que je n'ai toujours pas de réponse écrite. J'ai des réponses par mail. Le mail n'est pas un vecteur valable. Je veux des réponses écrites, y compris de la part des acteurs !

**M. Louis-Julien Sourd**

Je réponds à ces questions de fond qui me sont adressées, je demanderai ensuite des précisions à 4Gas.

Sur les documents fournis avant les séances, nous n'y sommes pas arrivés à ce jour. Par contre, nous avons mis toutes les informations présentées sur le site. Elles sont à votre disposition. Si nous y arrivons, nous allons imprimer ceci, mais imaginez ce que cela représente en termes de coûts et de délais. Les informations sont diffusées, elles ne sont pas confidentielles. Vous pouvez en disposer.

Sur le calendrier, il faut savoir que nous ne sommes pas la Commission Nationale. Ce n'est pas moi qui fixe le calendrier. Une autorité administrative indépendante, qui s'appelle la CNDP, a établi un calendrier le 25 juillet. Celui-ci est intouchable ! Il a été établi et dès le 16 août, j'ai montré ma bonne volonté, j'étais au Verdon. Aucun autre débat public n'avait commencé. Ce calendrier ne changera donc pas. C'est une autorité nationale qui l'a fixé. Il s'achèvera le 14 décembre.

**Mme Claudia Courtois**

Sur les documents, même si la différence est peut-être difficile à comprendre pour vous, ce soir, il s'agissait d'une audition publique...

... Vous allez avoir la parole, mais nous apportons des précisions. On nous reproche après de ne pas répondre à toutes les questions posées. Nous essayons de répondre et vous aurez la parole ensuite. Ne vous inquiétez pas, vous l'avez eue à chaque fois que vous l'avez demandée, à chaque débat public, lors de toutes les séances, à plusieurs reprises. C'est une question de courtoisie vis-à-vis des personnes qui posent des questions. Merci.

**M. Alain Hecho**

J'ai quelques petites questions. Monsieur le Président, vous ne maîtrisez pas les séances, pourtant vous avez réussi à en ajouter une à Royan. Comment avez-vous fait ? Si vous pouvez en ajouter une, pourquoi pas deux, voire trois ou quatre ? Je pense qu'il doit y avoir une parité par rapport à notre côté.

**Mme Corinne Biès**

Nous parlions de la suspension du débat, c'est cela que nous ne maîtrisons pas.

**M. Alain Hecho**

J'en conclus donc que vous pouvez rajouter des séances pour Royan. Il n'y a donc pas de raison de ne pas leur accorder ! Les gens du Royannais qui sont ici ont pris acte.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Vous pouvez vous mettre en rapport avec les gens du pays royannais pour discuter des séances à rajouter.

**M. Louis-Julien Sourd**

Ne vous inquiétez pas, ils n'ont pas besoin d'avocat, ils nous connaissent. Nous sommes actuellement à deux réunions sur le pays royannais. Nous sommes maîtres de notre agenda, nous sommes maîtres de notre organisation, nous ne sommes pas maîtres du report qui m'a été demandé par la Communauté de Communes de la pointe du Médoc. Même si la demande arrive à la Commission Nationale, celle-ci ne change pas un débat public lorsqu'il est lancé.

**M. Alain Hecho**

J'ai très bien compris, Monsieur SOURD, seulement vous venez de dire que vous étiez maître de votre agenda. Les gens du pays royannais pourraient donc avoir d'autres séances.

**M. Louis-Julien Sourd**

S'ils me le demandent, nous verrons. Nous en sommes à deux à ce jour alors que nous étions partis sur une. Hier, nous avons près de 1 000 personnes. Nous verrons. Le 29 octobre, nous y retournons. Mais ne vous inquiétez pas, ils n'ont pas besoin de porte-parole. Ils connaissent notre adresse.

**M. Alain Hecho**

J'ai maintenant une question pour ces Messieurs de 4Gas. Je voudrais savoir combien de temps on peut garder le GNL stocké dans des cuves comme celles qu'ils veulent installer au Verdon.

**M. Henk Jonkman**

Le GNL, contrairement aux produits pétroliers, n'est pas destiné à être stocké sur une longue durée. C'est-à-dire que lorsqu'un bateau méthanier arrive, le but est de regazéifier rapidement le gaz et de le laisser dans les cuves le temps de l'expédier, c'est-à-dire quelques jours. Ce n'est pas un produit qui est destiné à être stocké pendant longtemps.

**M. Alain Hecho**

Je vous remercie. Je me tourne maintenant vers le représentant de Gaz de Bordeaux qui parlait d'un site de stockage. Je peux donc vous apprendre, puisque vous ne sembliez pas le savoir, que le Verdon ne sera pas un site de stockage.

J'en reviens au prix du gaz. Toujours d'après le représentant de Gaz de Bordeaux, le prix du gaz sera moins cher parce que nous aurons un terminal d'importation au Verdon. Si je fais un parallèle avec les produits pétroliers, lorsque nous avons des raffineries à Pauillac, je payais l'essence plus chère ici que dans la région parisienne qui est pourtant plus éloignée.

Concernant les gazoducs maintenant, on parle d'importation de gaz. On arrive à envoyer du gaz, qui entre dans le nord de la France, jusqu'en Espagne. On nous parle du terminal du Verdon pour expédier du gaz éventuellement en Espagne ou en Italie. Je ne vois pas la nécessité de ce terminal, étant donné qu'il y a déjà un réseau de gazoducs existant. On pourrait éventuellement installer un très petit gazoduc pour arroser le Médoc, pour ceux qui en veulent, encore faut-il qu'on en fasse la demande.

Je crois qu'il s'agit plutôt d'une *affaire de gros sous* au niveau de 4Gas ou de Gaz de Bordeaux...

... Je n'ai pas fini, attendez ! On n'arrive pas à avoir la parole ; quand je l'ai, je la garde !

### **M. Louis-Julien Sourd**

Vous n'êtes pas seul.

### **M. Alain Hecho**

Monsieur Sourd, laissez-moi parler. Je n'interromps pas les gens, ne m'interrompez pas non plus.

GAZPROM est en train d'essayer de mettre en place une organisation du genre OPEP. Quand ils auront fédéré tous les pays producteurs, ils pourront, comme ils le font pour le pétrole actuellement, gérer le marché à leur guise. Quand ils voudront couper les robinets, ce sera d'un commun accord, quand ils voudront augmenter, ce sera également d'un commun accord.

Est-ce que le fait de faire une libéralisation du gaz en France nous sécurise quant à la baisse des prix ? On peut se poser la question. Si on fait un parallèle avec l'opérateur de téléphonie, on a vu qu'il y avait eu entente entre Bouygues, SFR, etc. Qu'est-ce qui nous assure qu'il n'y aura pas entente entre les distributeurs de gaz ?

Madame a parlé d'un organisme de régulation de l'énergie en France. Si le contrôle est aussi bien effectué que celui qui a été fait sur les marchés boursiers avec ce qui se passe avec EADS actuellement, nous avons encore des questions à nous poser !

Je vais laisser maintenant le micro à quelqu'un d'autre, mais j'attends qu'on me réponde.

### **M. Michel Tonanny**

Ces capacités de stockage, quelle que soit la durée, sont une possibilité d'avoir d'autres fournisseurs à un endroit plus proche que ceux qui sont aujourd'hui en France.

Ce que je voulais dire sur le prix – je ne vais pas faire de prospective – c'est qu'il est clair que dans le prix du gaz il y a une part de prix transport qui est directement lié à la distance. Quand Gaz de Bordeaux achète son gaz à TGAS, le prix comprend une part liée à la distance parcourue...

... Je ne peux pas vous répondre pour l'essence. Je peux vous répondre pour ce qui est de la façon dont est composé le prix du gaz...

### **Mme Claudia Courtois**

... On va essayer de répondre aux questions qui ont été posées par Monsieur, nous vous redonnerons la parole ensuite. C'est dans l'intérêt de tous. Merci.

### **M. Préault – Chargé de mission à la Fédération Nationale des Régies et Collectivités Consommant de l'Electricité**

Je crois que les débats que nous avons depuis quelque temps sont là pour éclairer à la fois les habitants des sites susceptibles d'être concernés par l'implantation d'un port méthanier et également les membres de la Commission. Je crois que notre point de vue doit être largement partagé.

Le sujet de ce soir était la politique énergétique et l'approvisionnement en gaz. J'ai bien entendu la personne du Ministère et je pose la question comme les personnes de la salle : en quoi ce qu'a dit Madame peut nous intéresser dans le cadre de l'implantation du port méthanier au Verdon ?

Je réponds. Je me dis : oui, s'il y avait une ardente ou impérieuse nécessité d'approvisionnement et d'avoir des ports méthaniers partout en France parce que notre indépendance serait fortement comprise. Est-ce que c'est le cas ?

Pour paraphraser Monsieur FAUVRE, je vous dirais, Madame : vous m'avez ébloui, mais vous ne m'avez pas éclairé. Pourquoi ? Parce que, comme l'a rappelé le Sénateur, le gaz ne représente, dans le bouquet et non pas dans l'énergie, qu'une faible part de notre approvisionnement. En quoi pouvez-vous nous garantir que cette part qui est minime pourrait nous permettre d'avoir notre indépendance ? Car je ne suis pas sûr, loin de ce que vous dites, que la diversification soit l'indépendance. À telle enseigne qu'on s'aperçoit que les problèmes du pétrole que nous avons aujourd'hui peuvent être les problèmes du gaz que nous aurons demain. Vous citez les pays qui nous approvisionnent. Je ne crois pas que ces pays aient une stabilité politique pouvant nous permettre d'avoir des tarifs qui soient respectés dans les décennies à venir. Or, je suis sûr que ce soir, ni le responsable de Gaz de Bordeaux, ni vous-mêmes, Madame, ne pourriez, si vous êtes honnêtes vis-à-vis de vous-même, vous en engager en disant à la salle que le prix du gaz va baisser.

Je crois que les principaux responsables de notre pays en matière énergétique sont incapables de nous dire, pour les deux années à venir, quel sera le prix de l'énergie, a fortiori celle du gaz.

Je crois que les membres de la Commission doivent en prendre conscience.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Sur les trois sites, est-ce que celui du Verdon est le plus approprié, compte tenu de tout ce qui se passe autour, de l'éco et de la biodiversité de l'estuaire de la Gironde et également de tous les efforts que les élus ont entrepris, en particulier ceux de la CDC, pour développer sur le plan touristique, économique, ce territoire, sachant qu'ils sont également ouverts à tout ce qui peut être énergies renouvelables ?

### **M. Louis-Julien Sourd**

Je voudrais dire que je remercie encore Madame Tordjman d'être venue ce soir à Bordeaux. Nous avons beaucoup apprécié sa venue, comme cela a été le cas dans les deux autres débats. Je lui donne la parole pour trois questions. La libéralisation du marché du gaz est-elle en marche, positive, et qu'est-ce qu'on en attend ? Est-ce que les producteurs de gaz ne risquent pas un jour de se liguer comme l'a fait l'OPEP ? Quel est le rôle de la Commission de Régulation de l'Énergie, la CRE ?

### **Mme Claudia Courtois**

... Nous lui avons posé des questions, elle va y répondre. Plus on est confus, plus on perd du temps.

### **Mme Florence Tordjman**

Je vais essayer de répondre rapidement.

Y a-t-il constitution d'une OPEP du gaz ? Il y a des tentatives. Nous n'y croyons pas trop pour l'instant, car il y a des pays producteurs de gaz, heureusement, dans certaines autres régions du monde qui n'ont pas grand-chose à voir avec la Russie ou avec la ligue arabe, pour le dire de façon rapide. Il est peu probable que l'Australie ou l'Indonésie se ligue complètement avec la Russie ou l'Algérie. Ces producteurs sont très jaloux de leur indépendance. Il y a donc eu des tentatives, mais elles n'ont pas abouti.

Quel est le rôle de la Commission de Régulation de l'Énergie ? La Commission est compétente en matière tarifaire. Elle audite de manière régulière les comptes des sociétés qui sont tenues de déposer auprès d'elle leurs formules d'approvisionnement, pour celles qui distribuent du gaz notamment.

La libération est en marche. La Commission Européenne a estimé que cela n'allait pas assez vite. Il y a véritablement eu ce que l'on pourrait appeler une descente coordonnée dans l'ensemble des grandes sociétés européennes gazières, une commission d'enquête, qui est en cours, qui n'a pas rendu ses conclusions. Commission d'enquête dont Gaz de France a fait les frais comme EON, BP, ou d'autres. Ceci pour vérifier également s'il n'y a pas d'ores et déjà des ententes sur les prix de l'énergie. Il y a tout de même un objectif global de réalisation d'un marché unique, de décloisonner des marchés nationaux pour essayer d'avoir un véritable marché européen de l'énergie, avec un très important besoin d'interconnexions. On dit que le pays est relativement bien connecté, ce n'est pas complètement vrai. 76 % de la population française, 9 100 communes de France ont aujourd'hui accès au gaz naturel.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Vous avez raison, tout le monde ne le souhaite pas et le gaz naturel n'a certainement pas vocation à aller partout. C'est une énergie substituable, c'est très clair au niveau de la politique énergétique, mais c'est une énergie qui est encore indispensable pour répondre à un certain nombre de besoins, dans l'industrie notamment. Il y a des process industriels pour lesquels le gaz n'est pas aujourd'hui remplaçable par d'autres énergies.

Le Conseil de la Concurrence est en train de s'intéresser de très près au prix des énergies. La Commission Européenne enquête sur le niveau de nos tarifs. Des contentieux communautaires sont en cours. Le Conseil de la Concurrence est en train de s'intéresser également à ces sujets en France.

C'est donc un secteur qui va être régulé. Nous ne sommes pas à l'abri du fait que les industriels nous cachent éventuellement des données, comme dans n'importe quel secteur, mais c'est un secteur qui est étroitement contrôlé à côté d'un processus de libéralisation. Il y a de nouvelles instances, dotées de compétences nouvelles et de moyens nouveaux.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Merci Madame. Nous prenons une question, puis je donne la parole à 4Gas qui souhaite s'exprimer.

### **M. Jacques Bonnet**

Bonsoir. Je vous dirai plus tard où je travaille.

C'est la première fois que je viens à un débat public, parce que je fais partie du public. Je suis informé de ce débat qui a lieu sur l'établissement du port méthanier dans le Verdon. Je voudrais répondre à la « *mamy* », avec laquelle je suis arrivé tout à l'heure. Madame TORDJMAN, avec tout le respect que je vous dois, nous travaillons dans le même Ministère. La deuxième lettre du nom de votre employeur est « E », « Environnement ».

A ce sujet, je dirai une chose qu'il ne faut pas oublier : vous allez installer le port méthanier dans ce qu'on peut appeler un site remarquable qui est l'estuaire de la Gironde. Les deux Conseils Régionaux et les deux Conseils Généraux essaient de mettre tout en œuvre pour protéger ce site remarquable. Je pense que personne ne doit l'oublier, surtout pas le Président de la Commission dans la décision qu'il prendra plus tard.

### **Mme Claudia Courtois**

Il ne prend pas de décision.

### **M. Jacques Bonnet**

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Une dernière précision : il ne faut pas oublier non plus que dans le sud-ouest, en Aquitaine, il y a beaucoup de soleil. On peut aussi citer le remarquable massif forestier qui représente plus d'un million de kilomètres carrés et qui est la plus grande forêt d'Europe.

Il y a quelques années, nos sylviculteurs ont eu beaucoup de soucis, et je pense qu'on les oublie dans cette histoire. On peut certainement exploiter la forêt.

J'ai maintenant une question pour Gaz de Bordeaux de la part de mon voisin. Le transport du gaz à un coût. Actuellement, le consommateur girondin paie-t-il moins cher son gaz de Lacq que celui qui réside dans la Vienne ou au nord de la Loire ?

### **M. Michel Tonanny**

Pour ce qui concerne Lacq, malheureusement, ce site est en extinction. Le gaz qui alimente la région est transporté et arrive des points d'entrée qui ont été indiqués. Ce qui fait qu'aujourd'hui, en effet, le gaz payé sur la région sud-ouest est plus cher que dans certaines régions. A ce jour, oui, effectivement, nous avons cette conséquence qui est la traduction directe de distances de transport...

... Vous avez entièrement raison, Madame, c'est pourquoi j'indiquais que nous ne pouvons pas faire autrement et que Gaz de Bordeaux développait aujourd'hui une offre totale en matière de couplage gaz / solaire. Ce n'est pas antinomique. On sait très bien qu'aujourd'hui, ces énergies n'ont pas la possibilité de remplacer. Cela dit, nous devons contribuer, nous contribuons, et plus encore Gaz de Bordeaux de par sa taille et des besoins de développement de niches. Nous développons ces couplages avec les énergies renouvelables, bien sûr.

### **M. Jacques Bonnet**

Je voudrais préciser où je travaille pour insister sur la question de l'environnement : au CEMAGREF qui, depuis 30 ans, travaille sur l'estuaire de la Gironde. Pensez à protéger cet estuaire.

Ce débat public tombe très bien, à la suite de la venue de notre Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie qui a fait la semaine dernière deux lâchés de 7 500 petits alevins d'esturgeons qui ne demandent qu'une chose : vivre de l'eau de mer et de l'eau de l'estuaire et non pas du gaz naturel liquéfié.

Bonne soirée.

### **Mme Claudia Courtois**

Pour reprendre la remarque de Monsieur et rebondir sur une question qui a été posée : est-ce que, sur les trois sites actuellement en compétition, le Verdon est le plus approprié ?

Une autre question nous vient de Madame Laure Curvale :

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
« *Ce projet est présenté comme s'inscrivant dans le bouquet énergétique de la loi POP. Pour qu'il y ait bouquet, il faut des projets diversifiés. Est-ce qu'on peut connaître les projets éoliens, solaires, bois, énergies, qui sont prévus dans le même calendrier que les trois projets de ports méthaniers dont nous avons parlé ? Existe-t-il ou pourriez-vous fournir une liste, une carte d'implantation de ces projets d'énergies renouvelables ?* »

Merci.

### **Mme Florence Tordjman**

En déclinaison du rapport sur la programmation pluriannuelle des investissements électriques, un arrêté ministériel est paru en juillet dernier. Il décline les besoins pour chacune des filières, solaire, éolien, biomasse.

A l'heure actuelle, un appel d'offres est en cours de dépouillement, lancé par le Ministère. Il est en cours d'instruction par la Commission de Régulation de l'Énergie sur la biomasse. C'est la première fois qu'un tel appel d'offres est lancé en France. Il y a eu énormément de réponses pour un premier appel d'offres : 55 projets ont répondu.

En ce qui concerne les éoliennes, la législation a changé depuis la loi de juillet 2005. Il y a maintenant ce que l'on appelle des zones de développement de l'éolien, qui sont définies non plus au niveau national, mais local, sous l'impulsion des préfets. Là aussi, beaucoup d'appels d'offres peuvent être organisés localement au plus près des besoins.

Je ne suis pas sûre que sur notre site Internet, vous puissiez avoir en temps réel l'ensemble des projets en cours, mais vous aurez une information très complète sur ce qui est fait en matière d'éolien par exemple.

### **Mme Claudia Courtois**

Pour rebondir sur votre réponse, je m'adresse à la société 4Gas : à quel niveau pouvez-vous envisager d'investir dans les énergies renouvelables ? La question plus précise de Madame Curvale est la suivante : « *Pour chaque euro investi dans ce projet de terminal méthanier, n'y aurait-il pas un euro investi dans un ou des projets renouvelables ? Ce serait la garantie pour atteindre le bouquet énergétique de la loi POP.* ».

Est-ce quelque chose d'envisageable ?

### **M. Henk Jonkman**

Nous sommes extrêmement favorables à tout développement énergétique dans le domaine du renouvelable, mais encore une fois, nous ne sommes pas dans le commerce d'énergie, sous aucune forme, nous sommes simplement des constructeurs d'infrastructures. Notre métier n'est pas d'investir dans le renouvelable...

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
... Nous sommes des constructeurs d'infrastructures et non des investisseurs, ni dans le marché du gaz pour faire du négoce, ni pour faire du négoce d'électricité sous forme d'éolien ou de solaire.

### **Mme Claudia Courtois**

Mais si vous vous installez au Verdon, si un partenaire public ou privé vient vous solliciter pour participer à la construction d'éoliennes, est-ce qu'au moins vous pourriez étudier le sujet ou est-ce que vous resterez dans votre métier et rien que dans votre métier ?

### **M. Henk Jonkman**

J'ai répondu sur notre métier, par contre, participer à des projets est quelque chose que nous sommes tout à fait prêts à étudier...

... C'est quelque chose que nous avons déjà annoncé à la réunion que nous avons organisée de notre propre fait fin février au Verdon. Nous avons dit que nous avons vraiment envie de participer à la vie locale, d'investir dans des projets locaux et pourquoi pas dans les énergies renouvelables.

### **Mme Josiane Nouvel**

Je n'ai pas été convaincue, comme bon nombre de personnes ici, sur le problème des tarifs. Je m'excuse, Madame, vous dépendez d'un Ministère, mais vraiment, vous ne m'avez pas convaincue, loin de là.

Il y a un argument que je trouve très grossier concernant la sécurité des approvisionnements quand vous critiquez la Russie. On fait là un peu de politique étrangère, ce n'est peut-être pas le lieu ; vous dites : la Russie n'est pas sûre, mais les pays asiatiques où nous allons chercher du gaz le sont. Est-ce que c'est cela que vous avez voulu dire ? Est-ce que vous pensez que ces pays d'Asie sont plus sûrs que la Russie ? C'est un peu curieux. C'est une question de politique étrangère ; vous voyez que cela nous mène très loin, bien au-delà de la Hollande.

### **Mme Florence Tordjman**

Je crois que je vous ai dit que nous avons une relation de très grande confiance et très ancienne avec la Russie en matière gazière. La société Gaz de France a renouvelé ses contrats avec GAZPROM l'an dernier. C'est l'une des rares sociétés européennes à avoir pu le faire sur une durée aussi longue.

En revanche, je crois vous avoir également dit ce soir que nous avons de nouveaux pays membres de l'Union Européenne, anciens pays satellites, que nous appelons pays de l'Europe centrale et orientale, qui ont une histoire avec la Russie différente de la nôtre. Ces pays sont aujourd'hui très fortement dépendants et souvent, la Russie est le fournisseur exclusif d'une énergie gazière qui ne représente pas 15 % de la part

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
de leur bouquet énergétique, mais 40, voire 50 % dans le cas de la Hongrie. Ils ont aujourd'hui le souhait de diversifier leurs partenaires producteurs d'énergies fossiles pour l'instant parce que le gaz est appelé dans ces pays, pour des besoins de production électrique, à jouer un rôle très important pendant encore de nombreuses années.

Un pays comme l'Australie nous paraît effectivement fiable...

### **Mme Josiane Nouvel**

Excusez-moi, je voudrais poser une question à ces Messieurs de 4Gas. Pourquoi ne vont-ils pas installer leur terminal méthanier en Croatie et en Pologne où il y aurait des besoins, pour aller au secours de ces pays ? Nous n'avons pas besoin d'eux ici, nous n'avons pas besoin de leur aide, mais là-bas, il y a peut-être besoin d'eux, ce sont des pays de mission. Pourquoi n'y allez-vous pas ?

### **M. Henk Jonkman**

Nous avons actuellement cinq projets de terminaux méthaniers en cours. Nous sommes en train d'étudier la possibilité de faire un projet en Pologne depuis presque un an, ainsi qu'en Italie et dans d'autres pays. Notre métier est de développer les infrastructures. Nous n'allons pas nous limiter uniquement à la France.

### **Mme Monique Cheruette – Le Verdon**

Ma question s'adresse à Monsieur Tonanny. Si ce projet n'aboutit pas, est-ce que les emplois de Gaz de Bordeaux sont menacés ?

### **M. Michel Tonanny**

Non, le développement de Gaz de Bordeaux, heureusement, ne dépend pas d'un projet dont on voit aujourd'hui qu'il est encore en débat. Le projet de développement de Gaz de Bordeaux s'appuie sur des niches commerciales, il s'appuie forcément sur des alliances énergétiques avec des fournisseurs, car pour se développer, il faut exister. Les seules et réelles problématiques des ELD sont de pouvoir se rapprocher de la production. C'est une donnée économique basique.

Tout le développement qui est fait de la structure de Gaz de Bordeaux - SAEML pour la partie réseau, et le développement de la structure commerciale dans le cadre de la réglementation actuelle - ne tient aucun compte du projet du port méthanier, je vous rassure.

### **Mme Leroi**

J'étais à Royan hier soir. Vous avez présenté une photographie de l'estuaire vu de Royan. Cette photographie est parfaitement falsifiée.

**M. Louis-Julien Sourd**

Exactement comme pour la maquette, je me suis engagé à ce que cette photographie soit retirée si elle est truquée. Avec deux huissiers, nous avons constaté que la maquette était juste, elle est donc maintenue. J'ai donc demandé hier soir à 4Gas d'accepter qu'un photographe choisi par un partenaire neutre aille constater de visu et reconstitue cette image virtuelle. Si elle fausse, elle sera retirée ; si elle est juste, elle sera maintenue. Comme pour la maquette...

**Mme Leroi**

Mais Monsieur, nous avons des yeux. Nous avons vu les grues de l'autre côté de l'estuaire. Or, sur la photographie, on ne voyait rien. Vous avez dit que ce cliché avait été le résultat de l'installation du terminal non visible depuis Royan, alors...

**M. Louis-Julien Sourd**

Je vous ai répondu. Nous allons faire faire le constat contradictoire.

**Mme Leroi**

Mais c'est fait, Monsieur !

**M. Louis-Julien Sourd**

Non, il n'est pas fait. Il sera fait, comme pour la maquette qui nous a occupés un mois, pendant lequel on m'a dit qu'elle était fausse. Or deux huissiers contradictoires ont constaté qu'elle était juste...

**Mme Leroi**

Je voudrais justement vous demander quelque chose, Monsieur. Je dis que SEVESO II n'est pas un sigle de sécurité comme vous l'avez dit hier à Royan, mais un sigle de danger.

**M. Louis-Julien Sourd**

Ce n'est pas moi qui ai dit cela.

**Mme Leroi**

Si ! Parfaitement ! Je l'ai entendu parfaitement hier.

**M. Louis-Julien Sourd**

Vous l'avez peut-être entendu, mais pas de ma bouche.

**Mme Leroi**

Vous confirmez donc que vous l'avez entendu aussi.

**M. Louis-Julien Sourd**

Nous avons entendu quelqu'un dire effectivement qu'une installation SEVESO était particulièrement surveillée. Le chef de service de la DRIRE est présent, responsable de la surveillance des cinquante sites SEVESO en Aquitaine. Il est évident qu'un site SEVESO est beaucoup plus surveillé qu'un immeuble de bureaux ! La DRIRE peut vous l'expliquer. Nous aurons un débat le 22 octobre exclusivement basé sur le sujet des risques technologiques.

**M. Leroi**

Je voudrais poser une question à Madame TORDJMAN. Vous avez parlé de préserver la santé et l'environnement. Vous avez parlé également du terminal de Montoir, en Bretagne...

**M. Louis-Julien Sourd**

Non, c'est en pays de Loire. Cela s'appelle Montoir-de-Bretagne, mais cela se trouve en Loire Atlantique, à côté de Saint-Nazaire. Allez-y, Madame.

**Mme Leroi**

Vous avez entendu dire, il y a peu de temps, que sur trois départements entourant Montoir, le lait était absolument impropre à la consommation à cause de la dioxine.

**M. Louis-Julien Sourd**

Chacun sait que ce sont les fumées toxiques produites par les incinérateurs d'ordures ménagères. Cela n'a absolument aucun lien avec un terminal méthanier. La DRIRE peut répondre.

**Mme Leroi**

Je voudrais que Madame Tordjman puisse faire une enquête, puisque apparemment, cela n'a pas été fait, et qu'elle se rende compte de ce qui se passe exactement. Le tourisme est complètement nul maintenant à cause de tout ce qui s'est passé. Le site est saccagé. Nous ne voulons pas en profiter aussi.

**M. Louis-Julien Sourd**

Madame TORDJMAN n'est pas une spécialiste de pollution. Monsieur FAUVRE peut-il nous dire deux mots sur ce que sont les dioxines qui semblent préoccuper Madame ainsi que d'autres personnes ?

**M. Daniel Fauvre – Chef de service -DRIRE**

Je vous bien vous apporter quelques éléments de réponse, mais j'ai du mal à comprendre quel rapport cela peut avoir avec le projet de terminal méthanier du Verdon.

Néanmoins, les dioxines...

... À ma connaissance, les équipements annexes à ce type d'infrastructures ne produiront pas d'émission de dioxine. Les dioxines sont liées essentiellement à la combustion incomplète de molécules organiques un peu complexes, qui forment, lors de cette combustion incomplète, d'autres molécules pouvant être toxiques pour l'environnement ou la santé humaine. Ces dioxines sont très nombreuses sur le plan chimique et sont très spécifiques des unités d'incinération de déchets, ordures ménagères ou déchets industriels.

On les rencontre sur certaines chaudières qui peuvent mal fonctionner, mais je n'ai pas connaissance qu'on les rencontre dans les émissions des équipements annexes de ce type d'installations.

**M. Claude Bussinelli – Conservatoire de l'estuaire de la Gironde**

J'ai deux très brèves questions. L'une s'adresse à Monsieur Deiss : quel tonnage supplémentaire amènerait cette installation de terminal méthanier ? L'autre s'adresse à 4Gas. La décision finale appartiendra à 4Gas - quelle que soit l'issue du débat public qui, rappelons-le, n'est pas un vote. Si 4Gas ne s'installe pas ici, on entend dire qu'il pourrait le faire à Bilbao. Qu'en est-il ?

**M. Philippe Deiss**

La convention de réservation qui a été signée avec la société 4Gas prévoit un engagement minimal de tonnage supérieur à 2 millions de tonnes, et plus si affinités.

**M. Louis-Julien Sourd**

Soit une augmentation de ?

**M. Philippe Deiss**

Par rapport à 8,5 millions de tonnes traitées aujourd'hui.

**M. Louis-Julien Sourd**

Est-ce compatible avec un terminal à containers ?

**M. Philippe Deiss**

C'est assez amusant, certains me disent « comme il y aura le terminal méthanier, vous n'aurez plus de terminal à containers », d'autres me disent « s'il n'y a pas de terminal méthanier, vous n'aurez plus de terminal à containers non plus, puisqu'il n'y aura plus d'activité ».

Qu'il y ait ou non terminal méthanier, il y a eu, il y a et il y aura une activité de containers tant que les armateurs containers fréquenteront le port de Bordeaux, mais il s'agit de deux débats totalement distincts. Qu'il y ait ou non terminal méthanier, le port a la ferme intention de continuer à développer son activité containers au Verdon qui connaît aujourd'hui une augmentation de 30 % par an. C'est un taux record sur la façade Atlantique.

**M. Louis-Julien Sourd**

Merci Monsieur Deiss. Je passe la parole à 4Gas puis Monsieur Defrance fera la conclusion de la soirée.

**M. Henk Jonkman**

La question d'une installation à Bilbao n'a absolument pas été envisagée. C'est un site où nous ne voulons pas nous installer, comme nous ne voulions pas aller à La Rochelle.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
Je vous ai dit que nous avons actuellement cinq projets en cours et que dans de nombreux pays d'Europe, nous regardons quelles sont les possibilités d'installation de terminal méthanier.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Nous prenons deux dernières questions, puis Monsieur Defrance conclura la soirée puisqu'il a l'expérience des deux autres soirées identiques, au Havre et à Dunkerque.

### **M. Christian Barrier – Haute Savoie**

Permettez-moi de poser une question qui n'est pas à l'ordre du jour, car elle est cruciale et peut certainement intéresser bon nombre de personnes. Elle touche un problème de sécurité. M'autorisez-vous à la poser ?

J'habite en Haute Savoie, mais je suis un amoureux de l'estuaire que je fréquente depuis 45 ans.

Ma question intéresse tout le monde, les habitants de Bordeaux comme ceux de Royan. Je m'adresse aux gens de 4Gas. Comme je suis très méfiant face aux experts de la communication qu'ils sont, ils doivent s'attendre à ce que je n'accepte pas une réponse statistique du type « il y a très peu de chances pour que cela arrive », réponse trop facile quand on est incapable de maîtriser les conséquences exactes d'un incident. Car à ce jour, il semble qu'il n'y ait pas de modélisation fiable et nous n'avons pas d'étude à disposition. D'ailleurs, le dossier de la sécurité apparaît particulièrement indigent, tel qu'il a été présenté hier à Royan.

En effet, d'une part il faut prendre en compte à la fois les incidents involontaires, mais aussi ceux qui sont provoqués – malveillance, vengeance, attentat, attitude suicidaire, etc.

... Je pense que ce n'est pas risible et que c'est à prendre en compte...

D'autre part, l'énergie – je dis bien potentielle – stockée est phénoménale dans la cuve même d'un seul méthanier, et elle est certainement supérieure à celle d'AZF ; pour être crédible sur ce potentiel – je dis bien potentiel – chacun peut vérifier le calcul. Il sera atterré par la quantité d'énergie et atterré de voir combien de fois elle représente la bombe d'Hiroshima.

Alors, non à cette bombe à retardement ! Et si ce n'est pas une déclaration de guerre, c'est un ignoble mépris à l'égard de la population française ! Voilà ce que j'ai à vous dire !

### **M. Louis-Julien Sourd**

La question portait sur la sécurité. 4Gas a-t-il quelque chose à dire ?

### **M. Gerard Nijboer – Directeur HQSE**

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
J'ai présenté les résultats d'une étude de danger qui a été exécutée sur la base de la loi française. Cette présentation a été envoyée entre temps à la Commission, elle sera bientôt disponible sur le site web. J'espère que vous m'excuserez si je ne peux plus citer les chiffres exacts qu'elle contenait, mais je sais que dans ces études, on regarde les distances maximales qui peuvent avoir des conséquences en cas d'incident sur un terminal. On a mesuré la distance maximale pour un tel cas à 590 mètres...

... Vous avez fait une comparaison en utilisant le terme « bombe », mais il y a une grande différence entre une énergie d'une part et une force explosive d'autre part.

## **M. Christian Barrier**

D'accord, mais imaginez un accident qui provoque l'explosion. Ce que vous êtes en train de faire est une belle cible pour un attentat !

## **Une intervenante**

Je voudrais faire une proposition honnête. Tous les citoyens ne possèdent pas Internet. Il serait normal de fournir à tout le monde, quinze jours avant la séance minimum, de la documentation écrite, que tout le monde pourrait étudier, que les associations pourraient discuter entre elles et qui permettrait de poser les vraies questions. Je pense que si l'on veut un vrai débat public, il faut que tout le monde puisse être informé, y compris les personnes qui n'ont pas Internet. Nous sommes nombreux à ne pas l'avoir.

## **M. Gustave Defrance**

On me demande de donner quelques éléments de conclusion. Il n'est pas question d'apporter des conclusions, mais peut-être quelques réflexions.

J'étais un des collaborateurs de Monsieur Barnier quand, en 1995, on a voté pour la première fois la loi qui est devenue la base du débat public, avec une idée d'un principe de participation, c'est-à-dire que chaque citoyen a le droit d'avoir accès aux informations sur tous les produits dangereux et les installations dangereuses.

En écoutant le débat de ce soir, j'avoue que je suis obligé de penser que le débat public, qui est apparu dans un premier temps comme un élément totalement novateur et très intéressant, a tout de même ses limites, et on évoque quelques fois d'autres méthodes pour que les citoyens puissent avoir accès à des informations, notamment ce qui est communément appelé les conférences citoyennes. Pendant plusieurs jours, plusieurs personnes se réunissent et on consacre un temps non négligeable, avec des sachant – je n'aime pas beaucoup le terme « experts », car l'expertise n'a de sens aujourd'hui que si elle est plurielle, que si plusieurs personnes expriment un avis – dans une conférence citoyenne donc, on donne la possibilité aux personnes d'avoir des informations, d'y réfléchir.

Le débat public, tel qu'il est prévu par la loi et par les textes qui le régissent, n'a pas été conçu pour répondre à la question que vous posez : « nous allons discuter des risques, nous aimerions avoir des documents avant ». Je comprends la question, mais

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
jusqu'à présent, le débat public a été conçu pour que des porteurs de projets, quels qu'ils soient, industriels privés ou l'Etat, viennent devant une salle pour dire : « voilà ce que je souhaite faire, qu'en pensez-vous ? ».

La question que vous formulez d'avoir des documents préalables montre les limites d'un exercice comme celui que nous faisons. Cela mérite certainement réflexion pour améliorer les choses.

Du point de la sécurité, sujet que je connais à peu près bien, il faut toujours avoir en tête qu'au niveau d'un projet, la sécurité repose sur une conception la plus intelligente possible, une construction de l'usine qui corresponde à la conception ; ensuite, il faut que l'installation soit exploitée correctement ; enfin, qu'elle soit entretenue correctement. La sécurité ne se situe donc pas simplement au niveau de la conception. Or aujourd'hui, forcément, nous sommes uniquement sur un problème de conception.

Je prends cet exemple pour montrer qu'il y a beaucoup d'améliorations à apporter et qu'une bonne partie des questions qui ont été posées, de méthode, etc., demande à ce que l'on réfléchisse à des modifications du débat public.

Bien entendu, les explications données n'apporteront jamais totalement satisfaction. D'autant plus que, ayant participé au débat au Havre et à Dunkerque, on est obligé de constater qu'on est en présence de choses totalement nouvelles.

Pour prendre un exemple qui concerne plus le Havre, mais que vous pouvez voir dans les journaux nationaux, POWEO vend de l'électricité. Est-ce qu'il en produit actuellement ? Non. Ce sont des choses qu'on n'aurait pas imaginées il y a quelques années. Quelqu'un peut vendre un produit sans le produire. En matière d'énergie, c'est totalement nouveau.

Autre élément nouveau apporté par l'exemple de 4Gas : 4Gas dit « je construis des terminaux méthaniers, ce sont des installations, mais je ne veux pas me préoccuper de qui va les approvisionner en gaz et qui va venir chercher le gaz stocké ». Nous sommes sur des éléments totalement nouveaux et nous avons tous du mal à entrer dans ces raisonnements qui font apparaître plus que par le passé des éléments financiers. Or tous ceux qui s'intéressent à la sécurité sont très concernés. Qu'est-ce qui fait la sécurité d'une installation ? C'est son exploitant...

... Non, c'est l'exploitant qui est l'élément fondamental et toute la réglementation de l'Etat...

... C'est pour dire que les choses ne sont pas simples. Il faut considérer que l'on a, dans les trois cas, des industriels, EDF à Dunkerque, Gaz de Normandie avec POWEON, EON, etc., et 4Gas ici, qui disent « je suis prêt à investir 500 millions d'euros, auxquels il faudra ajouter quelques centaines de millions d'euros pour les canalisations ». À Dunkerque hier soir, on disait : l'investissement qui se prépare à Dunkerque est de l'ordre du milliard d'euros. Cela signifie que nous sommes sur des sujets importants. Le débat public a été conçu pour que celui qui est porteur de cet investissement soit amené à répondre à toutes les questions...

... Non, parce que le débat public comme celui qui existe aujourd'hui ne peut qu'apporter des éléments de réflexion à l'investisseur, à tout le monde et...

... Les mêmes débats existent partout, avec évidemment des éléments qui font des différences, car les trois projets sont tout de même en concurrence quoiqu'on en dise.

Débat public - Projet de Terminal Méthanier au Verdon - Commission Particulière du Débat Public  
À Dunkerque, on est dans un site complètement industriel. À Antifer, on est dans un site qui est à la fois industriel, mais aussi proche d'Étretat, avec un aspect tourisme. Ici, au Verdon, on est dans un site qui n'est pas très industriel, c'est le moins qu'on puisse dire. Cela introduit des différences...

... Ce sont des éléments de réflexion que je voulais apporter. Il serait faux que vous pensiez que la Commission du Débat Public et son Président ont voulu vous amener dans l'erreur, etc. On apporte des éléments, les éléments sont ce qu'ils sont, et chacun en fait son affaire en développant ses propres idées. Ce sont des sujets complexes. Madame TORDJMAN par exemple, n'a pas apporté ses idées personnelles, elle a apporté les éléments de la politique nationale aujourd'hui. La DGEMP dépend directement de Monsieur BORLOO. C'est la politique nationale telle qu'elle a été développée, évidemment, avec une méthode assez rapide. Je crois qu'il faut se féliciter de ces conflits qui apparaissent entre les uns et les autres. Nous sommes dans le débat public.

Voilà ce que je voulais dire.

### **M. Louis-Julien Sourd**

Merci mon cher collègue. Il est 22h45, je lève la séance et je vous donne rendez-vous à Soulac le 18 octobre avec TIGF pour parler de l'acheminement du gaz, et le 22 octobre pour parler des risques. Bonne soirée à tous. Merci de votre participation.